



13

2 avril 2011
Action «Balai d'Or»



20

A partir d'avril 2011
Le marché dominical
ouvert jusqu'à 13h30

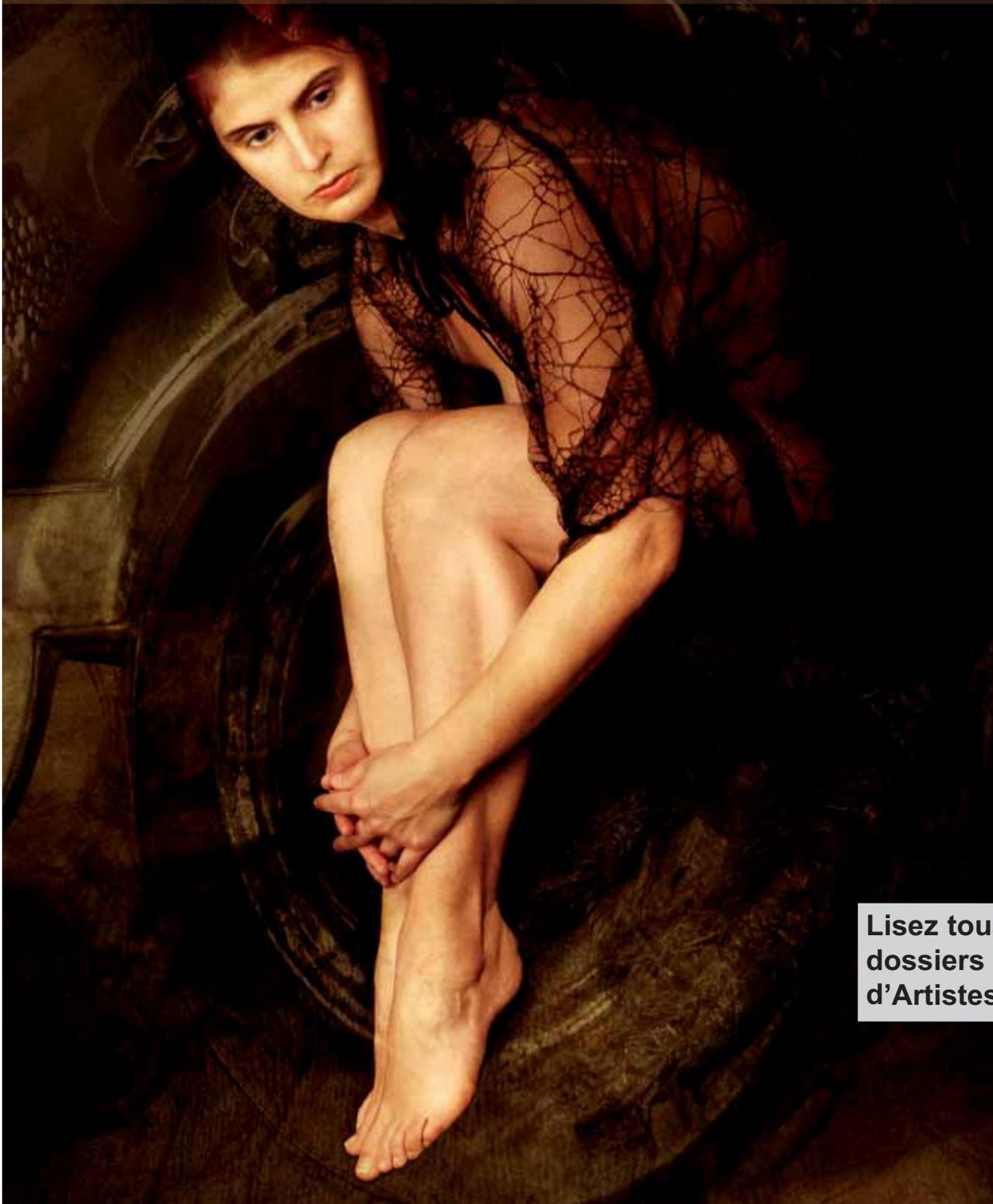


22

Kids' Holidays
Des vacances de Pâques
pleines de fun

2 et 3 avril 2011

Artiestenparcours d'Artistes



Info

n° 184

La premier weekend d'avril sera particulièrement animé à Jette. D'une part, l'Artiestenparcours d'Artistes Jette aura lieu les 2 et 3 avril 2011. D'autre part, l'action « Balai d'or » se déroulera dans différents quartiers jettois.

La sixième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes jettois promet à nouveau un fascinant mélange d'art, de musique et de rencontres. Durant un weekend, quelque 250 artistes exposeront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition. Plusieurs concerts attireront également les mélomanes.

La grande action du « Balai d'or » reposera encore une fois sur une collaboration étroite entre le réseau jettois des comités de quartier, des éco-ambassadeurs, des balayeurs de rues et des habitants. Ils procéderont ensemble, dans leur quartier, à un (précoce) nettoyage de printemps.

Lisez tous les détails dans les dossiers « Artiestenparcours d'Artistes » et « Cadre de vie ».

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 26 janvier dernier.

Petite enfance

– Rénovation des sanitaires de la crèche Reine Fabiola

Les installations sanitaires des milieux d'accueil de la petite enfance ne sont pas toujours optimales. Or, à un âge où a lieu l'apprentissage de la propreté, il importe que les bambins (ainsi que les membres du personnel de ces établissements) bénéficient de toilettes en bon état. La commune de Jette prend la problématique à bras le corps : le conseil communal a en effet marqué son accord avec la rénovation complète des sanitaires de la crèche Reine Fabiola. Ce sont bien des salles de bains complètes (toilettes, petites baignoires, tables à langer, éviers à hauteur des enfants, armoires,...) qui seront remplacées, avec une nouvelle salle de bains adaptée à l'âge des petits utilisateurs à chaque étage. Toutes les mesures seront prises pour que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions. Sous réserve de désignation d'un entrepreneur, les travaux devraient commencer au début du mois de juillet 2011.

Repas scolaires

– La commune adhère aux « Cuisines bruxelloises »

En assurant une alimentation saine et de qualité aux enfants des écoles et des milieux d'accueil de la petite enfance dépendant de la commune, Jette remplit différentes missions : elle participe à la bonne santé des enfants en proposant des repas chauds équilibrés, elle assume une fonction sociale en donnant aux parents à faibles revenus la possibilité de payer des repas de qualité et à bas prix pour leurs enfants. Afin de continuer ces importantes missions, la commune a décidé d'adhérer aux «Cuisines bruxelloises» pour la livraison des repas scolaires dès le 1er mars 2011. De nombreuses institutions, parmi lesquelles les hôpitaux et maisons de repos du réseau Iris, ont déjà fait confiance à cet organisme.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 30 mars à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.iris-net.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Un printemps trépidant

Les semaines qui viennent s'annoncent particulièrement fournies à Jette. Le printemps approche doucement et, avec les premiers rayons de soleil, de nombreuses activités culturelles, sportives ou sociales reprennent.

Pour les amateurs de culture, la 6ème édition de l'Artiestenparcours d'Artistes sera incontournable les 2 et 3 avril 2011. Près de 250 artistes participent à ce parcours ; ils vous montreront leurs plus belles œuvres. Vous avez un faible pour la photographie de voyage ou vous craquez plutôt pour des sculptures épurées ? Vous aimez la peinture abstraite ou même les bijoux modernes ? Vous découvrirez tout cela lors de l'Artiestenparcours d'Artistes jettois. Les multiples concerts organisés pendant le weekend mettront encore davantage d'ambiance.

Si votre préférence va plutôt vers l'environnement et votre cadre de vie, vous pouvez déjà marquer deux dates dans votre agenda. Une grande action de nettoyage du chemin des Moutons se déroulera le 26 mars tandis que le rendez-vous, désormais annuel, du « Balai d'or » est fixé au 2 avril. A l'occasion de l'action « Balai d'or », les comités de quartier, les éco-ambassadeurs, les balayeurs de rues et les habitants se retroussent les manches pour réaliser un nettoyage de printemps précoce dans leur quartier. C'est l'occasion idéale de montrer que habitants motivés et administration communale peuvent engranger, ensemble, de beaux résultats en matière d'environnement.

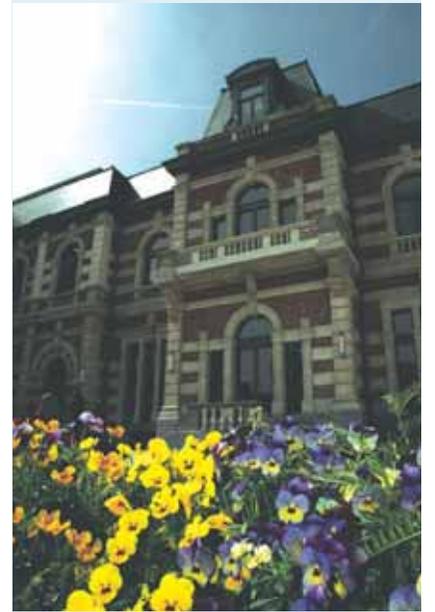
Si vous êtes plutôt du type sportif, vous attendez alors l'ouverture de la saison de tennis avec impatience. Dès le 9 avril, vous pourrez à nouveau réinvestir les terrains de tennis en plein air pour y tester votre coup droit, votre service ou votre amorti avec vos amis. Le petit verre d'après match rendra l'effort encore plus agréable.

Enfin, si vous n'avez pas la main verte et si vous n'appréciez guère la culture ou le sport, la saison des brocantes vous intéressera peut-être ? A partir de début avril, pas moins de 10 brocantes seront organisées à Jette, réparties sur les différents quartiers. Que vous soyez à la recherche de la bonne affaire ou que vous appréciiez simplement le tohu-bohu convivial de ces brocantes, le printemps promet d'être beau et trépidant. Jette porte fièrement son qualificatif de « commune qui vit » grâce à ces divers événements conviviaux.

Votre député-bourgmestre Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et
GEFICO (Gestion financière et
comptable):

**lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h**

Autres services:

**lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h**
A l'exception du service Gestion du
territoire (Urbanisme):
fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Un emploi dans le secteur public...

Le Foyer jettois, une des 33 sociétés de logement social de la Région de Bruxelles-Capitale, dispose actuellement d'un parc immobilier de 1.258 logements.



Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature (lettre de motivation + CV) pour le 11 mars au plus tard, par courrier postal à Monsieur Jean t'Kint, Directeur-gérant, Le Foyer jettois – rue Jules Lahaye 282 à 1090 Jette ou par mail à jeantkint@foyerjettois.be.

Rejoignez les rangs du Foyer jettois et devenez le/la nouveau(-elle)

Aide-comptable (h/f)

Vous travaillez sous la supervision de la responsable de la comptabilité et participez au bon fonctionnement des services financiers et comptables du Foyer jettois.

Profil:

- Vous possédez un diplôme en comptabilité et/ou une expérience probante dans un service comptable;
- vous avez la passion des chiffres et de l'analyse de documents chiffrés;
- vous êtes rigoureux(-se) et réalisez un travail précis;
- vous disposez de grandes capacités de concentration;
- une expérience dans le secteur du logement social constitue un atout.

Description de fonction:

- Gérer les comptes locataires;
- gérer les comptes fournisseurs, les factures et les imputations;
- encoder les banques et les paiements;
- gérer la trésorerie;
- gérer les décomptes de sortie des locataires.

Le Foyer jettois vous propose un contrat temps plein (36h/semaine) à durée indéterminée, une assurance groupe et des chèques-repas.

Travailler au CPAS de Jette...



Les candidatures (avec copie du diplôme annexée) sont à adresser par la voie de la recommandation postale à l'attention de Madame la Présidente du C.P.A.S. de JETTE – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 à 1090 Jette – pour le 14 mars 2011 au plus tard (la date de la poste faisant foi) ou via mail : hrm.jette@publilink.be.

Consultez aussi régulièrement le site internet de la commune (www.jette.be, rubrique « Economie et Emploi » - Offres d'emploi) pour les postes vacants au CPAS de Jette.

Renseignements: CPAS de Jette – service GRH – 02.422.46.77 (ou 55)

Le service des soins de la Maison de repos et de soins du CPAS de Jette recherche

Un(e) infirmier(ère) en chef (h/f)

Contrat temps plein à durée indéterminée

Les personnes non retenues et qui auront satisfait aux épreuves de sélection verront leur candidature automatiquement conservées et réexaminées prioritairement dans le cadre de procédures de recrutement analogues organisées endéans 1 an.

Responsabilités et activités :

- Organiser la continuité des activités;
- identifier les problèmes, les résoudre et en faire rapport;
- collaborer avec d'autres services et intervenants internes et externes;
- organiser des réunions interdisciplinaires;
- veiller au respect des procédures;
- communiquer les évolutions législatives et réglementaires;

- gérer les aspects administratifs de la fonction;
- ...

Profil:

- Posséder le diplôme de baccalauréat (graduat) en Soins infirmiers;
- totaliser au moins deux ans d'expérience dans une fonction d'infirmier(-ère);
- témoigner d'une expérience ou d'une formation en gestion d'équipe;
- être, de préférence, titulaire du brevet linguistique Selor (articles 8 + 9§ 1);
- réussir les épreuves écrite et orale de l'examen d'aptitude.

Réaménagement de la place Cardinal Mercier

De nouvelles zones bleues pour faciliter le stationnement

Le projet de réaménagement de la place Cardinal Mercier entraînera d'importantes modifications de la circulation dans le quartier. Afin de faciliter le stationnement, pour les riverains et les autres usagers (navetteurs, notamment), deux zones bleues seront instaurées de part et d'autre de la gare de Jette. A partir de l'entrée en vigueur de ces zones, le lundi 7 mars 2011, le disque bleu de stationnement sera de rigueur.

Le projet de rénovation de la place Cardinal Mercier est ambitieux : il fera de cet endroit emblématique de notre commune un lieu où convivialité et intermodalité iront de pair. En effet, il est prévu que le nombre d'emplacements de stationnement diminue sur la place qui prendra des allures de piétonnier. De plus, des alternatives à l'usage de la voiture seront mises en avant (transformation de la gare en vue du prochain Réseau Express Régional, station Villo !, arrêt de bus et de tram, augmentation du nombre d'emplacements sur le parking situé rue Dupré). Mais la volonté de donner aux habitants la possibilité de se réappropriier l'espace public doit aussi être combinée avec la création de bonnes conditions de stationnement pour tous les automobilistes qui transitent par la place Cardinal Mercier : parce qu'ils résident dans les environs, parce qu'ils viennent faire leurs courses dans le quartier ou y laissent leur véhicule pour emprunter les transports en commun.

La place Cardinal Mercier fera l'objet d'une zone réglementée qui sera mise en place après sa rénovation.

Priorité aux riverains

La commune de Jette a anticipé les problèmes de stationnement qui résulteront des travaux de la place Cardinal Mercier. A l'initiative de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, deux zones bleues verront donc le jour aux abords de la gare de Jette : les zones bleues « Gare Nord » et « Gare Sud ».

Pratiquement, ces zones bleues seront d'application du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les Jettois qui habitent dans un des périmètres définis ci-dessous peuvent obtenir gratuitement une carte pour habitants auprès du service de la Gestion financière et comptable (rez-de-chaussée de La Maison communale, guichets A et B - chaussée de Wemmel 100). Cette carte est attribuée sur base de la carte d'identité, du certificat d'immatriculation du véhicule et, pour les véhicules de société, d'une attestation de l'employeur. Notez qu'une seule carte pour habitants est délivrée gratuitement par ménage. Pour le second véhicule, le prix d'une telle carte est fixé à 51,50 €. Un avis a été distribué dans les boîtes aux lettres des Jettois concernés.

Le stationnement en zone bleue

La zone bleue implique qu'à son arrivée, l'automobiliste appose le disque (bleu) de stationnement de manière visible derrière le pare-brise de son véhicule. Il/Elle dispose alors de deux heures de stationnement avant de devoir déplacer son véhicule. Si le véhicule n'est pas parti au-delà des deux heures, son propriétaire s'expose à une taxe communale de 20 € par demi-journée. La date d'entrée en vigueur de cette mesure est fixée au 7 mars 2011.

Plus d'infos sur le chantier Cardinal Mercier en page 11.



Peuvent obtenir une carte pour habitants, les Jettois résidant dans l'une des voiries ci-dessous :

Zone bleue « Gare Nord » :

- l'avenue du Sacré-Cœur entre les avenues Masoin et du Comté de Jette ;
- le square Lorge ;
- la rue Dupré ;
- la chaussée de Wemmel (entre la rue Dupré et la voie de chemin de fer et entre la rue Dupré et le parc Roi Baudouin) ;
- la rue Antoine Baeck (côté pair, du n° 2 au n° 2B)

Zone bleue « Gare Sud » :

- la rue de l'Eglise Saint-Pierre ;
- la chaussée de Wemmel (entre la voie ferrée et la rue Abbé Paul Le Roux) ;
- la rue Van Bortonne (entre la place Cardinal Mercier et le croisement rue Van Huynegem / rue Vandenschriek) ;
- la drève De Rivieren (entre la rue Toussaint et la chaussée de Wemmel).

Les rangs scolaires

Plus de sécurité et moins de nuisances



La sortie des classes se traduit généralement par un chaos de véhicules garés en double file et des enfants qui, livrés à eux-mêmes, se déversent en tous sens sur la voirie. Avec les risques que tout cela comporte. La commune de Jette promeut la mise en place de rangs scolaires, pour acheminer les enfants, en toute sécurité, vers leur domicile.

Qui pense que les rangs scolaires, composés de bambins se tenant sagement par la main, appartiennent au passé se trompe. Les rangs ne sont certes plus beaucoup organisés à l'heure actuelle, mais le concept survit. Il serait peut-être même salutaire. En effet, il suffit de penser aux désagréments qui surviennent systématiquement chaque jour dès que le signal de fin des classes retentit : parents arrêtés en double file ou sur les emplacements réservés aux bus scolaires, enfants qui se faufilent dangereusement entre les voitures pour s'engouffrer aussi vite que possible dans le véhicule d'un parent qui klaxonne, écoliers qui se déplacent seuls ou par grappe en rue,...

Le Plan de déplacements scolaires, outil efficace

L'organisation de rangs scolaires présente de nombreux avantages : outre la sécurisation évidente des courts trajets vers le domicile (ou une station de

métro, un arrêt de bus,...), les rangs invitent à la marche et participent, dès lors, à l'exercice physique nécessaire à une bonne santé. En outre, un phénomène de décongestion du trafic s'observe, dans le long terme, dans les voiries avoisinantes de l'établissement scolaire qui met en place des rangs scolaires.

C'est pour ces raisons que la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, compte encourager les directions des écoles communales à instaurer des rangs en fin de journée. Une telle organisation ne peut se faire du jour au lendemain, elle nécessite la réalisation d'un état des lieux (répertoriant les adresses des enfants, leurs modes de déplacement, les possibilités éventuelles d'accompagnement à pied ou à vélo,...). Au final, un Plan de déplacements scolaires (PDS) permet, à la direction, d'évaluer toutes les options et de planifier la mobilisation de personnel que cela engendrerait.

A l'instar de l'école Jacques Brel, la direction de l'école Clarté a réalisé son PDS il y a des années. Après avoir constaté que la plupart des écoliers habitaient dans une commune voisine, la direction a décidé la mise en place de 2 rangs, encadrés chacun par deux enseignants, qui raccompagnent les enfants jusqu'à la station de métro Belgica ou à hauteur du parc Huybrechts. Aujourd'hui, plus de la moitié des 300 élèves de l'école participent aux rangs. Un succès qui ne faiblit pas ! Parallèlement à cette initiative, l'école Clarté a également défini des règles pour encourager le comportement responsable des parents. Ainsi, par exemple, les parents automobilistes ne « récupèrent » leur enfant que s'ils se déplacent eux-mêmes à l'entrée, après avoir garé correctement leur véhicule.

Les rangs scolaires apportent donc une solution sûre à une question de mobilité locale. Et en plus, c'est bon pour l'environnement !

Sécurité routière

« GO FOR ZERO » : chaque tué sur la route est un tué de trop !

L'Institut belge pour la Sécurité routière lance une nouvelle campagne. Outre les panneaux en bordure d'auto-route et les traditionnels spots à la télé, à la radio et au cinéma, une charte « Go for Zero », disponible sur internet, invite citoyens, pouvoirs publics, associations, entreprises et médias à faire savoir que chaque victime de la route est une victime de trop et que le comportement de chacun doit contribuer à rendre le trafic plus sûr.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de tués sur la route a diminué de plus de 36 % dans notre pays. Bien que cette diminution soit encourageante, il est possible de faire encore mieux. Or, pour parvenir à l'objectif ambitieux de zéro victime de la route, tout le monde doit faire le maximum: les autorités publiques évidemment, mais aussi le monde des entreprises, les grandes organisations sur le terrain, les médias et le citoyen/l'usager.

Le comportement humain est la cause principale de la majorité des accidents de la circulation. En 2008, environ 300 personnes sont mortes sur la route en raison d'une vitesse excessive ou inadaptée, quelque 200 à cause de l'alcool au volant et approximativement 100 pour non-port de la ceinture. Si les usagers adaptaient leur comportement, un grand nombre de victimes pourrait être évité.

Un tel changement de comportement requiert une adhésion sociale aussi large que possible. C'est pourquoi « Go for Zero » a été lancé. Il faut faire admettre à tous qu'on ne plaisante pas avec la sécurité routière !

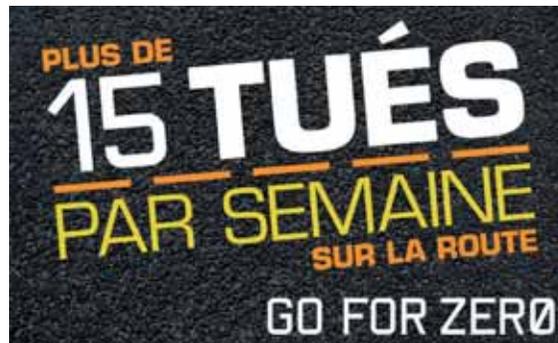
Une charte et des effets

En signant la charte « Go for Zero », les grands groupes médiatiques comme la RTBF, RTL, la VRT, MTV Networks, promettent de montrer le bon exemple et de ne plus inciter à commettre des infractions routières ou de ne pas les banaliser dans leurs programmes.

Les organisations de premier plan comme la FEB, Agoria, la Croix-Rouge, la Ligue Pro (football) et la Febiac sensibilisent leurs membres à un trafic plus sûr et insistent ainsi sur l'importance de leur rôle exemplaire

Parallèlement à la signature de la charte, des affiches sont apposées le long des routes et un spot cinéma particulièrement prenant sera diffusé afin de faire comprendre que les accidents de la route font plus de victimes qu'on ne le pense. **Enfin, la journée « Go for Zero » se tiendra le 14 mars.**

Envie de montrer votre engagement à une circulation routière plus sûre ? Surfez sur www.gofor-zero.be et signer la charte.



Pour donner le bon exemple et contribuer à rendre nos routes plus sûres, chaque automobiliste doit penser à :

- Respecter les limitations de vitesse ;
- porter la ceinture de sécurité (et la faire porter aux occupants du véhicule installés à l'arrière) ;
- ne pas conduire sous l'influence de l'alcool, la drogue ou les médicaments ;
- utiliser un kit mains libres pour téléphoner au volant.

24 mars 2011

Journée européenne de la Courtoisie sur la Route

La 12^{ème} Journée européenne de la Courtoisie sur la Route aura lieu le jeudi 24 mars 2011. Cette campagne, organisée par les Responsable Young Drivers, a pour but d'inciter tous les usagers de la route à se respecter mutuellement lorsqu'ils sont sur la route. Cyclistes, piétons, motards, automobilistes,... tous sont concernés par la courtoisie sur la route.



La route est un espace social où toute personne est amenée, de force, à communiquer. Or, la voiture nous enferme souvent dans une bulle ; certains cyclistes ne respectent pas toujours le code de la route ; des motards se fauillent parfois dangereusement entre les voitures et les piétons oublient de temps en temps d'attendre que le feu soit vert pour traverser. Ces petits gestes quotidiens instaurent de l'incivisme. Plus grave encore, ils tendent à se banaliser. Il est donc primordial de favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la route, afin que cet espace public ne soit plus un lieu de compétition mais un lieu d'harmonie.

Être courtois(e), c'est agir pour une ville saine et paisible

La ville a souvent la mauvaise réputation d'être un lieu bruyant où il ne fait pas bon vivre. Conscientes de ce phénomène, beaucoup de communes aménagent leurs routes pour désengorger les grands axes de circulation : règles particulières de stationnement, pistes cyclables, zones 30,... Mais de tels aménagements ne suffisent pas. Les usagers que nous sommes doivent changer leur comportement

sur la route. Un environnement serein instaure un climat de sécurité et prévient les accidents. De plus, rouler courtois produit moins de gaz d'échappement. Un geste pour l'environnement !

Héros sans écran de nos enfants

La route est également un lieu important de transmission de valeurs. Comment demander à son enfant d'être gentil avec ses camarades de classe alors que ce matin, maman ou papa a crié sur tout ce qui bougeait ? Pour un enfant, le siège arrière (d'un vélo ou d'une voiture) est un grand écran de cinéma. Ses parents sont les héros du feuilleton quotidien qui se déroule devant ses yeux. De plus, un enfant retiendra plus facilement les transgressions aux règles. Or, c'est dès le plus jeune âge qu'il faut lui apprendre le respect. Même en tant que piéton, il y a des règles de courtoisie de base à montrer à son enfant.

Notez que le service communal de Prévention participe activement à la Journée européenne de la Courtoisie sur la Route: les agents de terrain bénéficient d'une sensibilisation à cette problématique.

Les 10 commandements de la courtoisie sur la route :

- Gardez votre sang-froid en toutes circonstances ;
- acceptez le rythme de conduite des autres usagers de la route (apprentis conducteurs, personnes âgées,...) ;
- restez concentré(e) (attention à l'usage du téléphone, même avec un kit mains libres) ;
- respectez les emplacements réservés aux personnes handicapées, aux livraisons, aux bus d'école,... ;
- évitez de consommer des boissons alcoolisées ou tout produit qui pourrait diminuer votre capacité à conduire ;
- soyez attentif(-ve) aux usagers plus vulnérables ;
- adaptez votre conduite sur l'autoroute (ne mobilisez pas la bande de gauche) ;
- cédez la priorité aux piétons qui traversent sur les passages prévus, ne stationnez pas sur les passages pour piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables ;
- ne forcez pas la priorité ;
- veillez au bon état de votre véhicule.

Du 2 au 13 mai 2011: Bike Experience

Testez le vélo accompagné(e) de professionnels

Des associations cyclistes bruxelloises ont lancé, l'année dernière, la « Bike Experience ». Les récits et expériences des participants à cette initiative, disponibles sur le site internet www.bikeexperience.be, témoignent d'un succès inattendu. 75% des participants ont même continué de rouler à vélo. Il était donc évident que l'expérience était vouée à se reproduire. Du 2 au 13 mai 2011, quelque 250 automobilistes vont avoir l'occasion d'expérimenter le vélo à Bruxelles, encadrés par des professionnels.



Comme en 2010, la Bike Experience s'adresse à tous les automobilistes bruxellois qui se déplacent sur de courtes distances. Les candidats-cyclistes sont invités à laisser leur voiture au garage durant deux semaines. Ils recevront une formation théorique et pratique et seront accompagnés par un cycliste aguerri ; un bon moyen pour se lancer dans l'aventure vélo en toute sécurité et avec les conseils d'un pro! Et, pour ceux qui n'ont pas de vélo, un deux-roues peut être prêté gratuitement.

Les préjugés volent en éclats

Comment traverser les rails de tram ? Deux vélos peuvent-ils rouler côte à côte en ville ? Remonte-t-on une file de voitures à l'arrêt par la droite ou par la gauche ? Quel itinéraire prendre pour ne pas se retrouver sur les grands boulevards autoroutiers ? Ce sont les questions fréquentes que l'on se pose lorsque l'on commence à se déplacer à Bruxelles. Grâce à un accompagnement professionnel et pratique, les préjugés relatifs à la sécurité, aux équipements ou aux efforts à fournir volent en éclats.

On recherche des cyclistes accomplis

Vous pouvez vous inscrire à la Bike Experience 2011 sur le site www.bikeexperience.be, du 1er au 31 mars. La sélection des participants se fera le 11 avril, par tirage au sort et en fonction de la disponibilité des accompagnateurs. Un certain nombre d'accompagnateurs sera détaché par des associations cyclistes bruxelloises. Mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi les organisateurs de la Bike Experience lancent un appel aux cyclistes expérimentés pour accompagner les cyclistes en herbe. Chaque coach bénéficiera d'une formation et d'un défrayment. Les candidats accompagnateurs doivent s'inscrire sur www.bikeexperience.be/fr/coach ou chez Pro Velo - rue de Londres 15 à 1050 Bruxelles - 02.502.73.55.

LA « BIKE EXPERIENCE » EST UNE INITIATIVE DES ASSOCIATIONS CYCLISTES DE BRUXELLES (PRO VELO BRUXELLES, GRACQ LES CYCLISTES QUOTIDIENS, FIETTERS BOND VZW, LES ATELIERS DE LA RUE VOOT ET CYCLO), SOUTENUE PAR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET BRUXELLES-MOBILITÉ, EN PARTENARIAT AVEC L'EUCG, GRANVILLE, LA MC ST-MICHEL ET TOURING.

Faites tourner les cambrioleurs en bourrique

Il n'est pas nécessaire de déboursier des sommes faramineuses pour tenir les cambrioleurs à distance. Il suffit parfois de transformer quelques mauvaises habitudes en bonnes conduites. Evidemment, certaines mesures préventives coûteront un peu d'argent. Et celui ou celle qui estime que la sécurité n'a pas de prix peut se rabattre sur des dispositifs électroniques, formes ultimes de prévention.

Bon sens

Un petit changement de mentalité peut s'avérer un premier pas essentiel pour protéger votre habitation d'une visite non désirée. Verrouiller la porte derrière soi mais placer la clé sous le paillason, c'est chercher les ennuis. Convenez d'une bonne gestion des clés avec votre partenaire et faites réaliser un double de vos clés. Donnez aussi l'impression que votre logement est habité si vous partez en vacances : demandez à quelqu'un d'ouvrir et de fermer les volets, de relever le courrier, ... Avec un petit peu de bon sens, vous ferez de votre domicile un endroit plus sûr.

Si vous construisez (ou rénovez), anticipez !

Vous construisez ou rénovez ? Privilégiez alors des matériaux qui constitueront un obstacle supplémentaire pour les cambrioleurs. Il existe actuellement de nombreux produits qui vous permettent de mieux sécuriser votre logement. En cas de doute, vous pouvez toujours demander un avis aux conseillers en technoprévention de la zone de Bruxelles-Ouest. Il vous aideront à concevoir un plan de sécurité et à faire les bons choix.



Ceux qui souhaitent une prévention optimale et qui veulent placer un système de sécurité électronique doivent bien entendu s'adresser à un professionnel reconnu.

N'oubliez pas votre soupirail !

Des bandes de voleurs font pénétrer des enfants par les soupiraux. Une fois entré dans la maison, l'enfant ouvre alors l'accès au bâtiment. Protégez donc le grillage de votre soupirail en installant une chaîne (avec serrure) dans votre cave.



Renseignements: zone de police Bruxelles-Ouest – service de technoprévention – place Cardinal Mercier 11 – 1090 Jette – 02.412.68.08 – prev.securit-veiligh@zpz5340.be

Nouvelle campagne Viasano Buvez suffisamment d'eau

A l'initiative de l'échevin de la Santé Paul Leroy, la commune de Jette est inscrite dans le programme européen Viasano qui lutte contre l'obésité et les maladies cardiaques. En mettant en œuvre diverses actions de sensibilisation, Jette s'investit pour la santé de ses habitants. Des actions centrées sur les légumes, les avantages que présente davantage de mouvement ou suffisamment de sommeil,... ont ainsi été menées dans le passé.

Notre corps est composé de 60% d'eau. L'eau est donc le constituant le plus important de notre organisme : il est essentiel de boire régulièrement pour renouveler constamment l'eau que nous perdons. Une bonne hydratation est nécessaire pour maintenir les performances physiques et intellectuelles à leur meilleur niveau. Saviez-vous qu'il suffit d'une diminution de la teneur en eau de 1 à 2% du poids du corps pour entraîner de la fatigue et une baisse des performances mentales ? Il est donc important d'apprendre à boire régulièrement, même si la soif ne se fait pas encore sentir. Et gardez à l'esprit que les besoins en eau dépendent de l'âge, de la température extérieure, de l'activité physique,...

L'eau : la seule boisson indispensable !

Notre corps s'hydrate grâce aux boissons et aux



aliments que nous consommons. Il est donc indispensable de boire beaucoup d'eau, qu'elle soit du robinet ou en bouteille. On peut aussi boire d'autres boissons pour le plaisir, mais en veillant à ne pas en abuser. Les enfants devraient boire 5 verres d'eau par jour, les adultes 8 verres quotidiens.

Saviez-vous que...

Un verre de jus de fruits contient autant de sucre et de calories qu'un verre de limonade ? Certains jus sans sucre ajouté contiennent des sucres naturels, limitez-vous à 1 verre par jour. Les boissons énergétiques peuvent aussi être très sucrées et contenir d'importantes quantités de substances excitantes comme la caféine.

Et si votre enfant adore les boissons sucrées ? Faites un compromis ! Convenez d'un verre (ou provisoirement 2 s'il/elle en boit vraiment beaucoup) de boisson sucrée par jour et tenez ensemble un agenda des boissons : notez avec lui/elle tout ce qui a été bu au cours de la journée. Faites ensuite le bilan ensemble, pour ajuster le tir et augmentez la part d'eau si nécessaire.

Le mois prochain :

« De l'eau surtout, et le reste ? »

Action de solidarité Arc-en-Ciel Des vivres pour les vacances d'enfants défavorisés

L'opération Arc-en-Ciel s'emploie à offrir aux enfants des vacances actives et récréatives, depuis plus de 50 ans. La 57ème édition de l'opération Arc-en-ciel se déroulera, près de chez vous, les 19 et 20 mars. Durant cette opération, des vivres non périssables sont récoltés via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins,... Ces vivres sont destinés à des associations qui s'occupent d'enfants, dans des centres d'hébergement, plaines pour jeunes, maisons de jeunes,...

La nourriture (pâtes, conserves de fruits et de légumes,...) que les associations reçoivent leur permet d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent. La plupart de ces associations bénéficie de subsides mais ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Et pourtant, les loisirs, les vacances et le jeu ne sont pas un luxe, mais un droit. La Convention internationale des Droits de l'Enfance indique que chaque enfant a droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

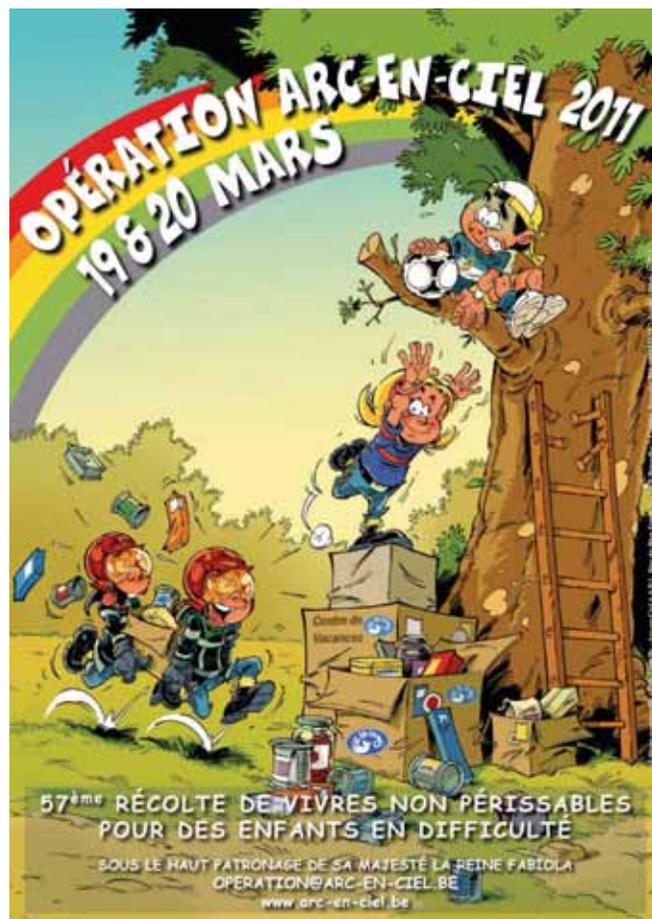
Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'Opération Arc-en-Ciel est surtout l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité à destination des enfants. En effet, les collecteurs de l'Opération Arc-en-Ciel sont souvent des jeunes faisant partie de mouvements de jeunesse, d'associations locales ou encore des jeunes qui organisent la récolte au sein de leur école. Alors, les 19 et 20 mars prochains, montrons aux bénévoles de l'Opération Arc-en-Ciel que solidarité et fraternité ne sont pas que des affaires d'enfants.

Renseignements: Arc-en-Ciel asbl – operation@arc-en-ciel.be - 02.675.73.11

Opération Arc-en-Ciel

les 19 et 20 mars 2011

près de chez vous



Une BD pour l'égalité

La série de trois planches de bande dessinée centrée sur l'égalité des chances s'achève ce mois-ci avec l'importance d'éliminer toute discrimination basée sur l'appartenance ethnique ou raciale. Dans une société moderne, animée par le brassage et les rencontres, la couleur de peau ou une origine « exotique », à l'instar du genre ou du handicap, ne peut servir de frein à la réalisation du projet de vie de chacun.

Afin de réaffirmer son engagement à lutter contre toutes les discriminations, la commune de Jette a, notamment, lancé une série de planches de bande dessinée destinées à sensibiliser sur cet enjeu crucial de société. Vous aviez pu trouver, dans le Jette Info de novembre 2010, la première planche réalisée dans la foulée de la Journée mondiale contre la violence envers les femmes. Deux mois après, la deuxième planche était à mettre en relation avec la Journée internationale des Personnes handicapées qui avait lieu le 3 décembre. Pour la troisième et dernière planche, nous nous intéressons à la discrimination liée à la nationalité, la (prétendue) race, la couleur de peau ou l'ascendance.

Cette bande dessinée n'a pas la prétention d'être exhaustive ; les mécanismes de discrimination sont bien souvent subtils voire insidieux. Toutefois, il n'est pas faux de dire que les situations qui y sont présentées constituent encore malheureusement la réalité de certains concitoyens.

Le refus poli, l'attaque frontale, le soupçon n'ont pas lieu d'être lorsqu'ils n'expriment rien d'autre qu'un préjugé dépassé. La valeur d'une personne ne réside pas dans son apparence, elle réside dans ce qu'elle est et accomplit. Nous ne sommes pas une couleur, un nom, un sexe, un handicap !

Que cette dernière BD, comme celles qui l'ont précédée, vous interpelle, vous fasse réfléchir... et parler.



Halte aux discriminations

« Ma nouvelle collègue ? D'origine étrangère, en chaise roulante et compétente ! »

Dans sa volonté de mettre en œuvre une politique cohérente de promotion de l'égalité des chances, l'administration communale sensibilise aussi son personnel.

Au mois de janvier 2011, les agents communaux ont pu participer à « Vivre la diversité », une représentation de théâtre axée sur l'égalité des chances. Sketches et présentation Powerpoint ont servi de tremplin à des discussions, parfois vives, sur les difficultés de faire une place à chacun.

Notre commune s'inscrit résolument dans une perspective de promotion de l'égalité des chances. C'est effectivement dans ce cadre que le collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative des échevines Claire Vandevivere et Brigitte De Pauw, a pris la décision d'organiser, en collaboration avec le service communal des Ressources humaines, une sensibilisation à l'ouverture à la différence pour les fonctionnaires communaux. En effet, les initiatives lancées à destination de la population (écoliers, adultes,...) pour promouvoir la tolérance ne manquent pas. En revanche, l'administration communale ne peut se permettre de faire l'économie d'un tel questionnement. C'est d'autant plus important que les services publics, dans leur ensemble, se sont engagés à refléter la société telle qu'elle est : diverse.

En 4 après-midi, la société Klein Barnum a passé en revue les principales discriminations auxquelles sont exposées différentes catégories de personnes : handicapés, homosexuels, allochtones, femmes,... C'est en interaction avec le public que les comédiens ont joyeusement démonté les mécanismes de la discrimination. Après des saynètes courtes et drôles, ils cédaient la parole aux spectateurs, invités à exprimer leur perception de la scène à l'aide de cartons colorés. Le dynamisme, l'interactivité et l'humour ont permis de dégager une certitude : les rapports humains n'ont rien de simple. Impossible de débattre le temps d'une pièce de théâtre mais Klein Barnum est toutefois parvenu à remuer les esprits. L'idée de l'égalité entre les gens, et de la valeur de chacun, fait son nid... auprès du personnel de l'administration communale de Jette.



Jette agit pour l'égalité de tous

Promouvoir l'égalité des chances, c'est vouloir donner à tous les citoyens les droits et les moyens d'évoluer en fonction de leurs aspirations et leurs capacités sans les brider sous prétexte de leur sexe, leurs origines, leur confession, leur handicap ou leur orientation sexuelle et affective. La prise en compte des différents pans constitutifs de notre société fait partie intégrante des objectifs de l'administration communale jettoise.

Depuis quelques années, plusieurs projets ont été initiés dans ce but : campagnes de sensibilisation contre la violence domestique, pièces de théâtre démontant les préjugés et stéréotypes en tout genre, organisation de débats sur le handicap, aménagement de l'espace public qui n'exclut pas les personnes à mobilité réduite,...

Notre commune essaie d'aller encore plus loin dans la lutte contre les discriminations en investissant un domaine éminemment important : l'emploi. L'administration communale, sous l'impulsion du collège des bourgmestre et échevins, de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere et de l'échevine du Personnel Brigitte De Pauw, met actuellement en place une série d'outils qui permettra d'effectuer les recrutements de personnel sur base de la compétence et l'expérience des candidats.



Racisme et xénophobie, contraires à la loi

La Belgique s'est dotée depuis 1981 d'un instrument légal visant à lutter contre le racisme. Il s'agit de la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie, communément appelée « loi antiracisme » ou « loi Moureaux ». Mais que prévoit cette loi ?

Tout d'abord, il est important de noter que la loi ne vise pas les relations strictement privées, par exemple les relations amicales. En effet, bien qu'ayant une portée très large, la législation belge (et européenne) ne vise que les domaines de la vie publique (accès aux biens et aux services, emploi, soins de santé, participation à toute activité économique, sociale, culturelle ou politique). Ainsi, les comportements punis sont clairement ceux qui ont pour conséquence qu'une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre dans une situation comparable ; et cela, sans qu'une justification ne puisse être apportée.

Halte aux discriminations



Quelques exemples de : discrimination directe

En plein Matonge, on refuse l'accès à une discothèque à une personne de type occidental alors qu'on laisse entrer les personnes de couleur sans commentaire.

discrimination indirecte

Un employeur n'autorise que les cadres à suivre des formations. La plupart des cadres sont autochtones. Indirectement, les employés d'origine étrangère sont discriminés par cette mesure.

harcèlement discriminatoire

Des travailleurs insultent et rabrouent sans cesse un(e) collègue d'origine juive.

injonction de discriminer

Un propriétaire demande à une agence immobilière de ne lui envoyer que des candidats-locataires européens.

incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'encontre d'une personne ou d'un groupe

Un(e) voisin(e) tient régulièrement en public des propos haineux à l'encontre des « profiteurs étrangers ».

A ceux qui crient que de tels mécanismes de lutte contre le racisme écorcent leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, il faut opposer ce constat : la parole blesse (tue, parfois). La liberté d'expression ne donne pas le droit d'injurier et d'appeler à la haine. Elle ne peut prévaloir face au droit à la dignité dont tout le monde doit pouvoir jouir. La discrimination est illégale. A chacun d'entre nous de trouver le juste équilibre.

Victime de discrimination, à qui s'adresser ?

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Le Centre est compétent pour toute forme de discrimination basée sur les critères suivants : la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la conviction politique, la caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale.

Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Rue Royale 138 à 1000 Bruxelles

02.212.30.00 – 0800.12.800

www.diversite.be

www.cyberhate.be



L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est l'institution publique fédérale chargée, depuis 2002, de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes et de combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basée sur le sexe. Vous pouvez le contacter pour toutes les plaintes concernant une discrimination basée sur le sexe (en ce compris la grossesse, l'accouchement, la maternité/la paternité) dans le domaine du travail ou des biens et des services, etc.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1 à 1070 Bruxelles

02.233.42.65

www.igvm-iefh.be



Taxibrousse asbl

Des projets socio-éducatifs en Afrique de l'Ouest

L'asbl jettoise Taxibrousse se consacre à une politique éducative et culturelle internationale, à laquelle vous pouvez prendre part en réalisant un stage pratique dans un pays d'Afrique de l'Ouest. Une telle expérience vous permet d'acquérir une formation tout en vous plongeant dans une autre culture. Sans oublier les échanges culturels et professionnels intéressants.

Taxibrousse a développé, au fil du temps, un impressionnant réseau avec des institutions, des ONG, des écoles, des hôpitaux et des centres de formation au Sénégal, au Mali et au Bénin. Le nombre croissant d'étudiants belges, français et canadiens qui ont accompli un stage international via cette association témoigne de la qualité du travail de l'asbl. Ces stages sont adaptés à la formation et aux études des étudiants des universités ou d'écoles supérieures. Des soins infirmiers à la kinésithérapie, de la pédiatrie aux assistants sociaux,...



L'association organise également des voyages de groupe pour les élèves du secondaire. Il s'agit alors de mettre l'accent sur les découvertes, les rencontres et le soutien scolaire. Cela passe, en pratique, par des ateliers créatifs (musique, théâtre), de lecture ou du bricolage.

Représentation jettoise

Les enseignants, aussi, peuvent participer à un stage international. Des professeurs belges partent dans un pays d'Afrique de l'Ouest pour une rencontre interculturelle avec des enseignants sur le terrain. L'accent est alors principalement mis sur le travail pédagogique. Cette année, la destination du voyage de travail est le Sénégal. Pendant les vacances de Pâques, Myriam Bodson sera la représentante jettoise qui accompagnera l'association. Outre l'échange éducatif, ce voyage aura aussi pour but de distribuer du matériel à des projets scolaires locaux.

Renseignements: www.taxibrousse.org ou Jean-Marc Quinet de l'asbl Taxibrousse - 02.479.46.34 - jm.quinet@happymany.net

29, 30 avril et 1er mai

Marché Nord-Sud

La Mission Internationale de Coopération (MIC) organise un grand marché Nord-Sud, dans la salle Excelsior, durant le dernier weekend d'avril. Vous y trouverez une ambiance chaleureuse ainsi que des animations : conférences, danse, spectacle et gastronomie du monde. Vous pourrez en plus y dénicher des objets venus des quatre coins de la planète.



Après un voyage en Haïti, Raphaël Vonèche, président de MIC, a pris la décision d'aider les gens dans le besoin. Ce pays, une des nations les plus pauvres du monde, vit une situation désastreuse que l'effroyable tremblement de terre de janvier 2010 n'a fait qu'empirer. Les conditions d'hygiène et de santé sont tellement lamentables que de nombreuses maladies s'y développent, faisant grimper les chiffres de la mortalité, y compris celle des enfants. Depuis la Belgique, MIC collecte des vêtements, organise des événements et cherche des sponsors pour pouvoir ouvrir un orphelinat et une école.

Le marché Nord-Sud, organisé fin avril, vous garantit des jours pleins d'animations et de musique. Vous pourrez soutenir le projet de MIC en savourant de la cuisine du monde ou en achetant des objets africains, haïtiens, marocains, ... Une soirée dansante sera organisée le samedi, dès 21h.

Marché Nord-Sud

29, 30 avril et 1^{er} mai à partir de 18h30

Soirée dansante le 30 avril, dès 21h

Dans la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8)

Renseignements : 02.888.72.99 - www.lamic.be - info.lamic@gmail.com

Dans le cadre du projet "Mieux vivre ensemble", le projet Interquartier du Centre culturel de Jette vous invite à la projection du film « Illégal » d'Olivier Masset-Depasse.

Le film poignant d'Olivier Masset-Depasse suit la vie de Tania Zimina (39ans), une femme d'origine russe, et son fils Ivan (13ans), arrivés en Belgique il y a huit ans. Bien que parfaitement intégrés, ils n'ont pas de papiers d'identité ; et vivent par conséquent dans la clandestinité. Le jour où ils se font contrôler par la police de l'immigration, Tania se fait prendre, tandis qu'Ivan y réchappe de justesse. La mère est envoyée dans un centre fermé pour sans-papiers. Elle va devoir affronter l'enfer carcéral d'un centre fermé et découvrir qu'il existe des zones de non-droit. Et puis, un jour, « ils » voudront l'expulser... elle... l'illégale...

Deux projections gratuites vous sont proposées le 15 mars

à 14h pour les associations et les écoles et à 20h pour le grand public (cette projection sera suivie d'un débat) au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) Entrée gratuite

Renseignements :
02.423.12.09
- afnicolay@jette.irisnet.be

Les clandestins sont parmi nous



Rénovation de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare

Les commerces restent accessibles

La place Cardinal Mercier et ses environs subiront une profonde rénovation dans les mois qui viennent. Vous le savez, Beliris, Infrabel, SNCB Holding, la STIB et la commune de Jette se sont associées pour embellir la place Cardinal Mercier et faire de la gare de Jette un lieu intermodal. Cette grande rénovation débutera le 21 mars 2011 par le renouvellement de la partie existante du parking situé le long de la rue Dupré

Limiter les nuisances

Les travaux seront divisés en 3 grandes phases : la première partie du parking situé le long de la rue Dupré, la place Cardinal Mercier en elle-même et, pour conclure, la seconde moitié du parking de la rue Dupré. La durée totale des travaux est estimée à 220 jours ouvrables. Si les conditions météorologiques s'avèrent défavorables, ce planning devra naturellement être réajusté. Le découpage du chantier en 3 phases distinctes a pour but de réduire au maximum les nuisances causées aux riverains et navetteurs. Il sera également tenu compte des vacances scolaires, périodes plus calmes.

Tant le caractère social que la mobilité forment des points essentiels de ce projet de rénovation. Les travaux ne laisseront que peu d'espace à la voiture sur la place, aussi bien au niveau de la circulation qu'au niveau du stationnement. En échange, le parking situé dans la rue Dupré, à l'arrière de la gare, sera largement agrandi, de nombreux emplacements supplémentaires y seront créés à la demande explicite du collège des bourgmestre et échevins et de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin. La place aura donc un look moderne, urbain, à la taille des habitants.

Sachez que les commerces de la place Cardinal Mercier resteront accessibles pendant toute la durée du chantier. Il s'agit des restaurants Et Cetera, Petits Os et L'Oracle, le restaurant social Restojet, la brasserie Breughel, les cafés Welkom, Op den Hoek, Excelsior, Jenny's snack, la frioterie (qui déménage à



la mi-mai à l'angle des avenues Secretin et du Sacré-Cœur), la pharmacie Defrance, les pompes funèbres Thielemans et la maison de jeunes de Branding.

Plus d'infos sur les zones bleues autour de la place Mercier en page 4.

Questions ou plaintes?

Ligne info pour les riverains : 0800.55.000 (de 7h à 22h) – info.projets@infrabel.be



Travaux publics dans la commune

Rue Essegheem

Réaménagement de la voirie

Une profonde rénovation de la rue Essegheem, consistant en l'aménagement d'une nouvelle voirie dans la portion comprise entre la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet de Naeyer, a commencé en septembre 2010. Le chantier, qui consiste actuellement à placer le réseau d'égoutage, se poursuit sans perturber la circulation. Cependant, il est possible que l'accessibilité de certains garages soit temporairement impossible lors de l'aménagement du coffre de la voirie.

Avenue Odon Warland

Rénovation de la voirie

L'avenue Odon Warland (entre l'avenue Woeste et le square Amnesty International) va faire l'objet d'une profonde rénovation. Afin de limiter au maximum les nuisances qu'un tel projet pourrait entraîner, le chantier sera divisé en 2 phases. Ainsi, dès le 7 mars, les travaux débuteront dans la portion comprise entre le n°63 de l'avenue Odon Warland et le carrefour avec l'avenue Woeste. Trottoirs et coffre de voirie seront entièrement refaits pendant un chantier qui, si les conditions météo le permettent, ne devrait s'achever dans le courant du mois de juin. La circulation sera déviée et le stationnement sera interdit durant les heures de travail.

Rue Dupré

Réaménagement du parking de la gare de Jette

Le chantier de restructuration de la place Cardinal Mercier et de ses environs commencera le 21 mars 2011. Vu l'ampleur du projet, la rénovation (d'une durée estimée à ±230 jours ouvrables) a été découpée en 3 phases. Les travaux vont donc débuter du côté de la rue Dupré, fin mars, par le renouvellement, en vue de son agrandissement, de la partie existante du parking de la gare. La durée du chantier est estimée à 2 mois. La circulation pourrait être perturbée par le charroi du chantier. Le parking sera possible, sur la zone située à côté du siège de Médecins sans Frontières.

Rue des Flamands et rue des Wallons

Rénovation de la rue

Le réaménagement des rues des Flamands et des Wallons était prévu dans le cadre du Contrat de Quartier « Cœur de Jette » 2006-2010. Le chantier commencera début avril dans la rue des Flamands. Afin de limiter les nuisances aux riverains, les travaux seront divisés en 2 phases dans les deux rues. Aménagement de piste cyclable, plantations, réfection des trottoirs et aménagement de casse-vitesse,... tout cela devrait durer trois mois. Pendant ces travaux, circulation et stationnement seront interdits sur le chantier, pendant les heures de travail. Afin de faciliter la circulation vers l'avenue de Jette, la rue des Wallons sera mise à contresens.

Les Coins Verts Mobiles s'appellent désormais Proxy Chimik

Les petits déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement ainsi qu'à notre santé. Il est donc important qu'ils soient traités de manière spécifique et n'atterrissent pas au milieu des déchets ménagers ordinaires. Jusqu'il y a peu, vous pouviez déposer les déchets chimiques aux Coins Verts Mobiles. Ce service de collecte est maintenant étendu et s'appelle désormais Proxy Chimik

Vingt-six nouvelles adresses

A Bruxelles, vous pouvez déposer vos déchets chimiques ménagers à 26 nouvelles adresses. Les deux points de rendez-vous jettois sont maintenus : sur la place Cardinal Mercier (police) et à l'avenue Woeste (ND de Lourdes). En revanche, les heures ont été modifiées. Désormais, vous pourrez vous rendre à la place Cardinal Mercier chaque deuxième lundi du mois de 17h à 17h45 et à l'avenue Woeste chaque quatrième lundi du mois de 18h à 18h45.



Des cartouches d'encre à l'huile de friture

Les véhicules de Proxy Chimik ont tous le même habillage. De la sorte, il est facile d'identifier immédiatement où déposer les batteries, bombes aérosols qui ont contenu autre chose que des produits alimentaires ou cosmétiques, cartouches d'encre, huiles de friture, pots de peinture et autres déchets chimiques ménagers. Tout comme les restes de détergent, d'eau de Javel, d'ammoniaque, d'hydroxyde de sodium, de détartrant, d'encaustique, les thermomètres au mercure, les vernis, les diluants, les solvants, les colles, les résines, les produits anti-rouille, les décapants, les détachants, les piles, les batteries de voiture, les accus, les huiles de moteur, les antigels, les extincteurs, les pesticides, les insecticides, les engrais chimiques, les produits de laboratoire photo, les encres, les cartouches de photocopieur, les radiographies, les aiguilles médicales emballées dans des récipients solides avec un peu de désinfectant et les lampes à halogène. Toutes ces substances doivent être traitées par des entreprises spécialisées, selon de strictes règles de sécurité. Attention ! Les camions de Proxy Chimik n'acceptent aucun médicament ; adressez-vous pour cela à votre pharmacien.

Les déchets chimiques ménagers peuvent gravement porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités et transformés de manière adéquate. En amenant ces produits chez Proxy Chimik, nous contribuons tous à un environnement plus sain.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps 2011.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, à partir du 12 décembre 2010, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de mars 2011:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
le 14 mars de 17h à 17h45.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 28 mars de 18h à 18h45.

2 avril 2011

Grand nettoyage de printemps

5^{ème} édition de l'action « Balai d'or »

Bénévoles motivés, venez le samedi 2 avril 2011 travailler de concert pour rendre 9 quartiers de Jette impeccables, à l'occasion de l'action « Balai d'or ».

La 5^{ème} édition de cette grande campagne de nettoyage, lancée à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, constitue une collaboration étroite entre le réseau jettois des comités de quartier, des éco-ambassadeurs, des balayeurs de rues et des habitants. C'est l'occasion idéale de faire la connaissance des balayeurs de rues qui gardent votre quartier propre. N'oubliez pas votre balai.

En fin de matinée vers 12h30, un drink sera servi à tous les participants à La Maison communale. Chacun à son poste!

5^{ème} action Balai d'or

Rendez-vous à 9h30 dans votre quartier

- Espace vert Heymbosch (rendez-vous à la galerie Mercure)
- Capart (rendez-vous au coin de l'avenue Liebrecht)
- Esseghem (rendez-vous à la plaine de jeux Esseghem)
- ND de Lourdes (rendez-vous derrière l'église)
- Vanderborcht (rendez-vous rue Vanderborcht 149)
- Florair/Verschelden (rendez-vous au coin Verschelden/Degreeef)
- Place Cardinal Mercier (rendez-vous devant l'église Saint-Pierre)
- Quartier Dieleghem (rendez-vous en face de la boulangerie)
- Lenoir (rendez-vous en face de la poste)

Renseignements : administration communale de Jette – chaussée de Wemmel 100 – Coralie Meeus – éco-conseillère - 02.422.31.03 - cmeeus@jette.irisnet.be



Les éco-ambassadeurs contribuent à notre environnement

Le réseau des éco-ambassadeurs a été créé il y a près de trois ans, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Ces Jettois s'investissent pour la propreté et la qualité de leur cadre de vie. En collaboration avec l'administration communale, ces éco-ambassadeurs mettent sur pied diverses actions en faveur de l'environnement et de la propreté. De plus, ils servent de relai entre la commune et leur quartier. La commune les soutient par le biais de séances d'information, d'appui logistique, de brochures, de matériel, de réunions et d'actions collectives. Ces actions concrètes ont pour but de susciter des changements de comportement, d'induire de meilleures habitudes et créer un meilleur environnement dans les quartiers.



L'attention des éco-ambassadeurs se porte sur 4 types d'actions : 1) la propreté, le tri des déchets, l'éco-consommation et le compostage ; 2) donner aux façades et aux abords directs une petite touche de verdure ; 3) les éco-prestations dans les habitations ; 4) le respect général du cadre de vie : la mobilité, la protection de l'environnement.

Tout cela a déjà mené à des conférences et des ateliers sur l'environnement, des stands d'info lors d'événements, des campagnes de sensibilisation, des actions de propreté,...

Intéressé(e) ?

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et contribuer ainsi à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Campagne annuelle de propreté Ensemble, travaillons à un cadre de vie agréable

Fidèle à ses habitudes, la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de la Propreté Claire Vandevivere, organise une grande campagne de sensibilisation à notre environnement et à notre cadre de vie. Cette action de propreté vise 4 thèmes : le dépôt clandestin près des bulles à verre, le dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques, le nourrissage des pigeons et le placement des sacs poubelles contre les troncs d'arbre. Nous aborderons la campagne contre les déjections canines et les graffitis dans l'édition du mois prochain.

Prière de ne pas nourrir les pigeons

Vous connaissez certainement des endroits où les gens, dotés des meilleures intentions, laissent de la nourriture aux pigeons. Nourrir les pigeons est non seulement interdit par le règlement général de police, sanctionné d'une amende de 60 €, mais cela provoque aussi plus de dégâts qu'on ne pourrait le croire de prime abord.

En ville, les pigeons sont présents en très grand nombre, leur population est maintenue artificiellement par la nourriture qu'ils trouvent ici et là. Nourrir les pigeons permet à cette population d'augmenter davantage. En fait, ce n'est vraiment pas leur rendre service. Les volatiles deviennent trop gros, reçoivent une alimentation peu appropriée et ne font plus l'effort de chercher la nourriture dans la nature. En outre, les animaux malades sont gardés en vie de manière artificielle. En ville, cela ne fait pas seulement peser des risques sur la santé des animaux sains mais aussi sur celle des humains. Les pigeons sont vecteurs de plus de 60 maladies. Mais avant tout, la nourriture laissée à l'intention des pigeons attire aussi les rats et autres animaux nuisibles.

Si vous aimez vraiment les animaux, ne nourrissez pas les pigeons.

Ne déposez pas vos sacs poubelles contre les arbres

L'arbre est un symbole de vie et de force. Dans notre environnement urbain, les arbres d'alignement apportent aussi couleurs et verdure. Les arbres n'ont pourtant pas la vie facile en ville : pollution, dégradation,... Ils sont en outre vulnérables du fait qu'ils puisent leur nourriture du peu de terre libéré pour eux. Si vous placez vos sacs poubelles contre les troncs d'arbre, des substances nocives peuvent s'écouler vers le sol et être absorbées par les racines. Huiles, eaux usées, produits chimiques (qui, par ailleurs n'ont pas leur place dans les sacs blancs),... ces substances

peuvent être fatales aux arbres de votre rue. Les premiers signes de dépérissement se remarquent dans les feuilles. Si elles sont anormalement petites, jaunissent ou tombent précipitamment, il est souvent déjà trop tard. De plus, il faut attendre des années avant qu'un arbre atteigne sa maturité, ce qu'il n'atteindra en fait jamais si la fosse à arbre n'est pas dégagée de tout immondice. Mettez donc simplement vos sacs poubelles devant votre domicile, loin des arbres. Respectez aussi les jours et heures de dépôt, de sorte que vos sacs ne restent pas dehors trop longtemps. Si vous ne vous y conformez pas, vous risquez une amende de 60 €.

Dépôts clandestins près des bulles à verre

Dans notre commune, on trouve des bulles à verre blanc et coloré dans chaque quartier. Les habitants peuvent y déposer leur verre de manière à ce que celui-ci soit bien recyclé. Un recyclage bien mené permet de réduire la masse de déchets. Mais l'on remarque trop souvent que les bulles à verre sont utilisées pour se débarrasser de toutes sortes de déchets. Sachez que des déchets laissés à côté d'une bulle à verre sont considérés comme dépôt clandestin et sanctionnés d'une amende de 215 €. Les services communaux de la Propreté et l'ombudsman de la propreté sont particulièrement attentifs à ce sujet et surveilleront davantage les zones à problème. Il existe suffisamment de solutions pour se débarrasser de ses déchets (collectes, déchetteries,...) et pour ne pas avoir à invoquer une quelconque excuse pour laisser ses déchets sur l'espace public. Les bulles à verre sont un moyen efficace de recycler les déchets en verre. Respectons cette possibilité et gardons propres les alentours des bulles à verre.

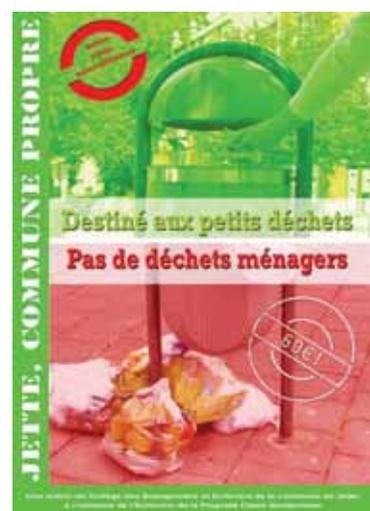
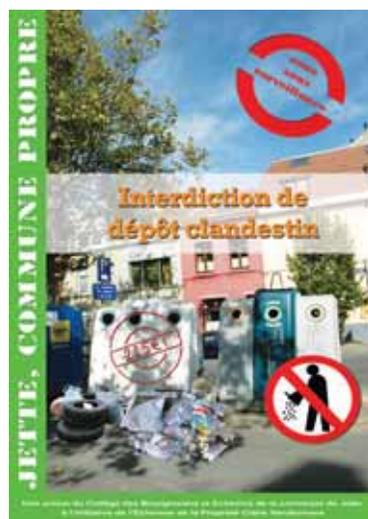
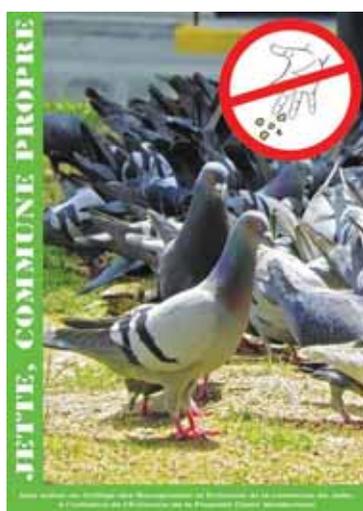
Les poubelles publiques pour les petits déchets

L'administration communale s'investit au quotidien pour un cadre de vie agréable. L'équipe des

balayeurs de rues garde les voiries propres et les jardiniers apportent à l'espace urbain des touches de fraîcheur avec des parterres de fleurs et des endroits verts. Pourtant, l'on peut trop souvent voir des déchets laissés négligemment sur les trottoirs alors qu'une poubelle se trouvait incontestablement dans les parages. Vous mangez un bonbon, vous buvez une boisson rafraîchissante, vous lisez un journal gratuit,... Où mettre l'emballage, la canette vide, le journal lu,... Tous ont leur place dans une des nombreuses poubelles publiques mais atterrissent malheureusement sur le trottoir pour former une piste de petits déchets dans la rue. Ces petits déchets souillent notre environnement.

En outre, notre équipe de Propreté est de plus en plus confrontée aux déchets ménagers jetés dans les poubelles publiques. Pour que tout soit clair : seuls les petits déchets peuvent être jetés dans ces poubelles de rue. Les déchets ménagers doivent être placés dans les bons sacs et sortis pour les collectes. Ce type de déchet jeté dans les poubelles publiques donne des rues une image sale et témoigne d'un manque de respect pour ses voisins. Sachez que déposer des sacs de déchets ménagers dans les poubelles de rue, est considéré comme du dépôt clandestin. Si vous êtes attrapé(e) par nos services de Propreté, qui fouillent les déchets à la recherche de preuves d'identification et qui sont extrêmement vigilants dans la lutte contre ce problème, il vous en coûtera une amende de 60 € pour dépôt clandestin.

Vous découvrez ci-dessous les affiches qui accompagnent cette grande campagne de sensibilisation. Si vous êtes confronté(e) à l'un de ces problèmes de propreté publique, vous pouvez commander l'affiche et la placer à votre fenêtre. Envoyez un mail ou appeler le service Communication – 02.423.12.00 communication.1090@jette.irisnet.be



Le maillage vert

Ambitions et objectifs d'un avenir vert

Jette est une des plus vertes communes de la Région bruxelloise, avec différents parcs, bois et autres espaces verts, des jardinets citadins, des façades vertes et fleuries, des toitures vertes,...



Il n'est toutefois pas toujours évident de combiner le développement urbain avec la préservation, voire l'extension, de ces espaces verts. C'est pourquoi l'administration communale de Jette a élaboré la note « Maillage vert », à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. L'objectif de cette note est de protéger et développer autant que possible les espaces verts dans les prochaines années.

Par le biais du projet « Maillage vert », l'administration communale entend combler le manque d'espaces verts dans des zones qui en sont particulièrement dépourvues, relier entre eux les espaces verts existants ainsi que protéger et accroître la biodiversité de la faune et de la flore. Jette veut contribuer au développement de ce maillage vert en respectant et combinant différentes fonctions : les habitations, les commerces, les bureaux, les voiries et le transport, les activités humaines et récréatives.

L'Homme et la Nature ensemble

Comment faire coexister au mieux l'homme et la nature dans la ville ? Comment peut-on protéger les faune et flore urbaines, avec l'appui des riverains ? Comment pouvons-nous créer davantage d'espaces verts publics ? Le « Maillage vert » doit apporter une réponse à toutes ces questions.

Voici un aperçu des ambitions et des objectifs que l'ad-

ministration communale souhaiterait atteindre avec le soutien des Jetteois : adopter une position claire contre l'extension du ring aux dépens du bois du Laerbeek ; mener une réflexion approfondie sur la protection des parcs ; étudier et permettre autant que possible la désimperméabilisation et la gestion des eaux dans les écoles ; accroître la verdure du cimetière dans le cadre de son réaménagement ; profiter des potentialités existantes sur les sites du service communal des Plantations et de la Ferme pour enfants ; utiliser les petits espaces publics pour verdurer ; installer, là où c'est possible, des plantes grimpantes et des toitures vertes sur les murs et toits communaux ainsi que sur les nouvelles constructions ; accroître le fleurissement de la commune ; étendre la verdure de la commune dans des espaces encore non (ou plus) affectés ; encourager la verdure des jardinets en front de rue et des abords d'immeubles ; encourager les façades vertes et fleuries chez les Jetteois ; mettre en valeur les initiatives citoyennes ; généraliser les toitures vertes ; promouvoir les potagers urbains ; développer la biodiversité.

La note du « Maillage vert » a été approuvée, l'année dernière, par le conseil communal. Une brochure sur ce sujet sera bientôt éditée et disponible auprès de l'éco-conseillère communale

Coralie Meeus - cmeeus@jette.irisnet.be - 02.422.31.03.

Non à l'élargissement du ring

Oui à la préservation du bois du Laerbeek

Le gouvernement flamand veut élargir le grand ring autour de Bruxelles et le faire passer de six à seize bandes de circulation, par endroit. Cette décision est censée apporter une solution aux problèmes croissants de pression automobile et d'engorgement du trafic. Pour ce faire, 5 hectares du bois du Laerbeek, un domaine naturel protégé, devront disparaître. Ce précieux domaine naturel, avec une faune et une flore uniques, doit absolument être préservé. C'est pourquoi la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, fait déjà tout ce qui est possible pour s'opposer à ce projet. Si vous êtes d'accord avec ce point de vue, vous pouvez signer la pétition communale ou apposer une affiche à votre fenêtre.

L'extension du ring ne provoquera pas uniquement la perte d'un domaine naturel unique, elle produirait également un effet d'aspiration par lequel la circulation, d'ici dix ans, serait tout aussi dense qu'aujourd'hui mais avec plus de CO2, davantage de particules fines, plus de nuisances sonores,... L'élargissement du ring aurait donc des conséquences néfastes sur notre santé, la faune et la flore et engendrerait encore plus de circulation automobile. Cela, alors qu'il existe suffisamment de mesures alternatives pour limiter ou fluidifier le trafic. Rendre les transports en commun ou le co-voiturage financièrement attractifs pour les travailleurs, limiter les avantages fiscaux liés aux voitures d'entreprise, favoriser les horaires de travail flexibles,...

Pétition et affiche

Suivez l'exemple des plus de 5.000 personnes qui ont déjà signé la pétition pour la préservation du bois du Laerbeek et surfez sur www.jette.be/petition ou passez la signer à La Maison communale.

Fin novembre 2010, près de 200 citoyens ont assisté à l'inauguration du panneau de protestation dans le bois du Laerbeek. Vous pouvez soutenir cette lutte en faveur du maintien du bois, en apposant une affiche à votre fenêtre. Cette affiche est disponible sur demande auprès de l'éco-conseillère communale Coralie Meeus - cmeeus@jette.irisnet.be - 02.422.31.03.

Oui ! A la préservation du Bois du Laerbeek
Non ! A l'élargissement du Ring

- X Menace sur la faune et la flore
- X Effet néfaste sur la santé
- X Augmentation du trafic

Ja! Voor het behoud van het Laerbeekbos
Nee! Tegen de uitbreiding van de ring

- X Bedreiging voor fauna en flora
- X Nefaste gevolgen voor de gezondheid
- X Meer verkeer

Signez la pétition www.jette.be/petition
 Teken de petitie www.jette.be/petitie

14 mars 2011

Soirée d'information « Un mini-potager sur mon balcon »

Le lundi 14 mars 2011, l'asbl "Les jardins de Pomone" animera une soirée d'information sur la culture des légumes anciens sur terrasse ou balcon.

Accessible à tous, la présentation a pour but de donner aux participants des renseignements pratiques sur la culture potagère, que ce soit sur une terrasse ou... sur un balcon! Vous découvrirez tous les avantages de disposer d'un petit potager sur votre balcon, tant pour votre bien-être, votre santé que pour la préservation de la biodiversité. Après avoir fait le plein de connaissances sur les légumes "oubliés", vous pourrez repartir avec un petit sachet de graines potagères, et mettre en pratique tous les bons conseils qui vous auront été délivrés!

Cette séance d'information est mise sur pied par le Conseil consultatif Environnement présidé par Christian Materne et l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Elle est le prélude au concours annuel « Jette en Fleurs » dont nous vous reparlerons dans nos prochaines éditions.

A la fin de la séance, un verre de l'amitié sera offert aux participants, qui pourront échanger leurs connaissances.



Afin d'organiser au mieux la soirée, les personnes intéressées doivent s'inscrire au plus vite auprès de Ilse Desmet (idesmet@jette.irisnet.be - 02.423.13.62) ou de Coralie Meeus (cmeeus@jette.irisnet.be - 02/422.31.03)

Soirée d'information sur les potagers au balcon

Le 14 mars 2011 de 19h30 à 21h30

dans la salle du Poelbosch, avenue du Laerbeek 110 à 1090 Jette (la salle est située dans l'école du Poelbosch)



Envie de fleurir votre façade ou votre balcon ? Une brochure communale vous y aide

L'administration communale a réalisé une brochure pour tous les Jettois qui souhaitent mettre une petite touche de verdure à leur façade ou leur balcon. Amateur de fleurs ou spécialiste aux mains vertes, chacun trouvera dans cette brochure des renseignements et des astuces utiles pour fleurir sa façade.

Qu'y a-t-il de plus agréable qu'une promenade dans un environnement vert ? Avec ses trois parcs communaux, un grand parc régional, sa Ferme pour enfants et de nombreux espaces verts, notre commune dispose de beaucoup d'atouts. Les habitants peuvent en profiter pleinement mais ils peuvent également apporter leur pierre, ou plutôt leur fleur, à l'édifice. On retrouve, dans plusieurs rues de notre commune, des maisons aux façades ou balcons fleuris. Cela donne tout de suite une touche de couleur à un quartier. Les Jettois apprécient visiblement les fleurs et les plantes, le nombre de participants enthousiastes au concours « Jette en Fleurs » en témoigne.



Afin d'aider les personnes désireuses d'embellir leur façade ou leur balcon avec des fleurs et des plantes mais qui ne savent pas trop comment s'y prendre, la commune de Jette a réalisé la brochure « Embellissons nos façades », à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere. Il s'agit d'un guide pratique contenant toutes sortes d'informations : quelle plante choisir en fonction du nombre d'heures auxquelles ma façade est exposée au soleil, quel support privilégier, quelles plantes donnent les plus belles fleurs, quel est le meilleur moment pour semer dans mes balconnières,... ? Cette brochure fournit des conseils pratiques qui vous permettront de démarrer.

Vous pouvez obtenir ce guide pratique auprès du service Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be.

26 mars 2011

Grande action de nettoyage du chemin des Moutons

Une grande action de nettoyage du chemin des Moutons aura eu lieu le samedi 26 mars 2011. Le but est de débarrasser l'espace vert qui borde l'avenue de l'Arbre Ballon des nombreux immondices.

En dépit de nombreuses mesures adoptées pour la propreté telles que des amendes élevées pour les dépôts clandestins et le placement d'une barrière à l'entrée, le chemin des Moutons reste un endroit prisé des contrevenants. Cet endroit est pourtant trop précieux pour le laisser se dégrader.

Vous êtes bienvenu(e) pour vous retrousser les manches, le 26 mars, de 13h à 18h. Après le nettoyage du chemin des Moutons, de la soupe et des boissons seront servies aux participants.



Grande action de nettoyage du chemin des Moutons

Le 26 mars 2011

de 13h à 18h

Rendez-vous: chemin des Moutons - "Chalet de l'amitié"

Prix Bruocsella 2011

Appel à projets urbanistiques à Bruxelles

En 2003, l'asbl Prométhéa, bénéficiant du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, a réuni plusieurs entreprises qui agiraient comme mécènes pour le Prix Bruocsella. Ce prix de 25.000 € soutient des projets urbanistiques qui contribuent à embellir l'espace urbain bruxellois. Le Prix Bruocsella en est à sa neuvième édition.

La mission de l'asbl Prométhéa est d'amener les entreprises à contribuer à l'héritage culturel et historique de Bruxelles, par le biais du mécénat. Une des initiatives de l'association, Bruocsella, s'adresse spécifiquement aux associations, comités de quartier et collectivités. Ceux-ci peuvent introduire un projet qui contribuera à la création, à la rénovation ou à la sauvegarde du patrimoine non classé ou d'éléments liés à l'aménagement de l'espace urbain.

Des espaces verts à l'art public

Les projets candidats de Bruocsella peuvent donc être de nature très variée. Il peut, par exemple, s'agir de la rénovation ou réaffectation d'un bâtiment existant, du développement d'œuvres d'art public qui embellissent la ville, de l'aménagement d'espaces verts ou de verdure, ... L'année dernière, les 25.000 € ont été octroyés à un projet qui prévoyait la création d'un potager collectif dans les Marolles.

La date ultime de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 31 mars 2011. L'asbl Prométhéa se tient à la disposition des candidats pour les aider à constituer leur dossier.

Le règlement et les documents nécessaires pour l'inscription sont disponibles sur www.promethea.be.

Renseignements: Prométhéa asbl – Cécile Vanden Brugge – tél.: 02.513.78.27 – bruocsella@promethea.be – www.promethea.be



Journée « Gros pull »

L'administration communale diminue le chauffage pour l'environnement

Le 16 février 2011, à l'occasion de l'anniversaire du protocole de Kyoto, la commune de Jette a baissé la température de 2°C dans tous les bâtiments communaux. Un geste symbolique... mais qui permet d'économiser pas moins de 15% d'énergie. A ce niveau-là, fonctionnaire, écoliers et professeurs n'ont pas hésité : ils ont enfilé leur gros pull !

Le protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005. En vertu de ce protocole, la plupart des pays industrialisés se sont engagés à dimi-

ner leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% par rapport aux taux de 1990. La Belgique a opté pour l'objec-



tif plus ambitieux de 7% de réduction. La journée « Gros pull » rappelle symboliquement les engagements de la Belgique en la matière et montre l'implication de chacun pour atteindre ces objectifs.

Pourquoi diminuer le chauffage ?

Les chaudières fonctionnent grâce aux énergies fossiles, mazout ou gaz. Dans un bâtiment comme La Maison communale, plus de 70 % des consommations énergétiques sont dues

au chauffage. Celui-ci est donc une source importante de gaz à effet de serre. Diminuer le chauffage de 2°C permet d'économiser 15 % d'énergie!

La journée « Gros pull » est une action ludique de sensibilisation. Il est en effet aisé de se couvrir chaudement le temps d'une journée. En gardant à l'esprit que ce petit geste contribue à l'amélioration de la qualité de notre environnement et de l'air que l'on respire. Sans oublier que les économies en tout genre sont bonnes pour le portefeuille.

L'école du Champ des tournesols relève le Défi Energie

La direction et le personnel de l'école du Champ des tournesols n'y vont pas de main morte lorsqu'il faut agir en faveur de la planète ; ils ont décidé de relever le Défi Energie. L'objectif de cette initiative lancée par Bruxelles Environnement – IBGE est d'inciter et d'aider les établissements scolaires de la Région de Bruxelles-Capitale à diminuer leur consommation d'énergie.



Le coup d'envoi officiel de la chasse au gaspillage énergétique a été donné en février 2011, la veille de la journée « gros pull ». Chaque enseignant avait préparé une activité avec ses élèves ; des plus petits aux plus grands, les enfants sont les véritables acteurs de la préservation de leur environnement futur. Ainsi, l'on a pu assister à un défilé de vêtements chauds lors du cours de néerlandais, à des cours de danse orientale ou à des leçons de tricot en vue de se confectionner un... gros pull ! D'autres élèves ont fait preuve de vrais talents de publicitaires, ils ont inventé des slogans pour l'environnement. « Si t'aimes l'écologie, préserve notre énergie », « Si t'es futé(e), débranche ton PC », ne sont que quelques exemples de leur prise de conscience de la nécessité d'acquiescer de bons réflexes et de changer de comportement.

Le Défi Energie de l'école du Champ des tournesols va s'étendre sur 2 ans au bout desquels les élèves présenteront leur état des lieux ainsi que leurs recommandations pour des aménagements qui, bien souvent, n'engendrent aucune contrainte, perte de confort ou investissement lourd. Tout en ayant pourtant un réel impact sur la consommation d'énergie.

Abbeloos-Socquet, le déménagement a le vent en poupe

L'entreprise de déménagement Abbeloos-Socquet a établi son quartier général à Jette, dans la rue Bonaventure, sur une large propriété qui s'étire jusqu'à la chaussée de Dieleghem. Avec son épouse, Jerry Socquet dirige cette sprl qu'il a fondée en 2000. Cet homme d'affaires a pourtant réalisé ses premiers pas dans le secteur du déménagement bien avant le changement de millénaire. Et il a, entretemps, amplement mérité ses galons dans le domaine.



En fait, Jerry Socquet a l'organisation de déménagements dans le sang. La famille travaille en effet dans ce secteur depuis de nombreuses années, avant même la naissance de Jerry. Ce Jettois règle ses activités depuis son bureau de la rue Bonaventure d'où il dispatche ses camions de déménagement dans toutes les directions.

Déménager en Europe ou acheminer des containers outre-mer, tout cela est possible.

La firme Abbeloos-Socquet est spécialisée dans les déménagements de particuliers, active tant au niveau national qu'à l'international. Déménager en Europe ou faire acheminer des containers outre-mer, tout cela est possible avec Abbeloos-Socquet. Ce sont principalement les ambassades qui ont recours au second type de service. Les gens qui travaillent pour la Commission européenne font régulièrement appel à l'entreprise jettoise pour des déménagements à l'intérieur de l'Union européenne.

A côté des diplomates et des fonctionnaires de la Commission européenne, le commun des mortels peut aussi compter sur les services d'Abbeloos-Socquet. Ces clients sont établis, pour leur grande majorité, en Région bruxelloise, de Uccle à Jette, en passant par Woluwe. La localisation de l'entreprise – à proximité du ring – facilite l'accès aux coins les plus reculés de la région. « En fait, Jette est pour nous au centre de Bruxelles », affirme Jerry Socquet.

Plus de saisons

Abbeloos-Socquet n'est pas une modeste société de déménagement : elle emploie pas moins de 16 ouvriers à temps plein. Il y a près de 15 ans, les premiers mois de l'année (janvier, février et mars) étaient relativement calmes dans ce secteur d'activité. A présent, il n'y a plus vraiment de saisons, ce qui fait que les 16 ouvriers d'Abbeloos-Socquet continuent de travailler tout au long de l'année. Le

mois d'août est particulièrement actif pour les déménageurs.

Drôle de déménagement

Le parc automobile de la compagnie est, lui aussi, impressionnant : pas moins de 8 camions et 6 élévateurs arborescents, sur leurs flancs, le nom et le logo (les lettres A, S et les 6 étoiles) de la firme ! On trouve, en outre, sur la propriété de l'entreprise 1000 m² de boxes individuels, chauffés et sécurisés, où les particuliers peuvent entreposer leurs meubles temporairement.

Outre les traditionnels meubles et les biens un petit peu moins courants (piano à queue, œuvres d'art,...), l'objet le plus singulier que Jerry Socquet ait eu à déménager est... un cercueil. Il explique que : « le pauvre homme était décédé dans son appartement. Nous avons transporté le cercueil au funérarium, avec l'aide des pompiers. »

Abbeloos-Socquet

Rue Bonaventure 27-29

1090 Jette

02.479.41.44

E-mail: abbeloos-socquet@skynet.be

www.abbeloos-socquet.be

La sprl Abbeloos-Socquet est reconnue par la Chambre belge des Déménageurs (reconnaisable au logo « Official Movers ») et est membre de Fedemac, une fédération qui défend les intérêts du secteur du déménagement.

Concours national La Vitrine de l'Artisan

Vous êtes artisan(e) et vous souhaitez faire connaître votre travail ?

Inscrivez-vous au concours « La Vitrine de l'Artisan »



Le concours national « La Vitrine de l'Artisan » a pour but de promouvoir l'artisanat auprès du grand public et susciter des vocations chez les jeunes.

Le concours distingue dix lauréats qui constituent des exemples de réussite sur tous les plans : la qualité et l'originalité de leur produit, leur parcours, leur management, leur marketing. Le panel d'artisans mis en vitrine témoigne de la diversité et de l'originalité du secteur.

Les lauréats seront mis à l'honneur aux niveaux local et national. Ils seront en outre automatiquement référencés sur le site www.lavitrinedelartisan.com. Les 10 lauréats se partageront différents prix : 2.500 €, 1.500 €, un ordinateur portable, un prix multimédia et 3 prix export. Cette année, le jury attribuera deux nouveaux prix. Le prix du public (un ordinateur portable d'une valeur de 1.000 €) sera attribué au/à la lauréat(e) ayant récolté le plus de votes du public via le site internet. Le deuxième prix est le prix export qui récompensera ou encouragera, dans chaque région, un projet effectué ou concrétisé à l'étranger. Le formulaire de participation est disponible jusqu'au 15 mars sur le site internet.

Renseignements: www.lavitrinedelartisan.com

Faire son shopping à Jette rapporte...

Les participants au concours de Shopping Jette croulent sous les prix

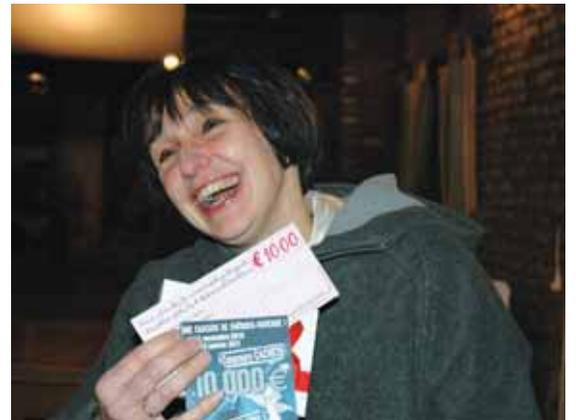
Les nombreux commerçants qui ont participé au grand concours de fin d'année de Shopping Jette s'étaient tous réunis à la Ferme du Wilg, le 18 février dernier. Ils étaient accompagnés de 20 chanceux qui auraient à entendre, à la fin de la soirée, s'ils avaient tiré le gros lot du concours ou s'ils devraient se contenter d'un prix de consolation pas trop modeste.

Le concours de fin d'année Shopping Jette, une initiative de l'association commerçante du même nom, a une fois de plus fait mouche. Pas moins de 2.200 cartes estampillées de 10 cachets ont été remises ; cela représente une augmentation de près de 400 cartes par rapport à l'année d'avant. Le nombre de clients que nos magasins jettois avaient vu baisser pour les achats (de fin d'année) est donc résolument en train de grimper. Logique, puisque faire ses courses à Jette rapporte, demandez donc la preuve aux vainqueurs du concours.

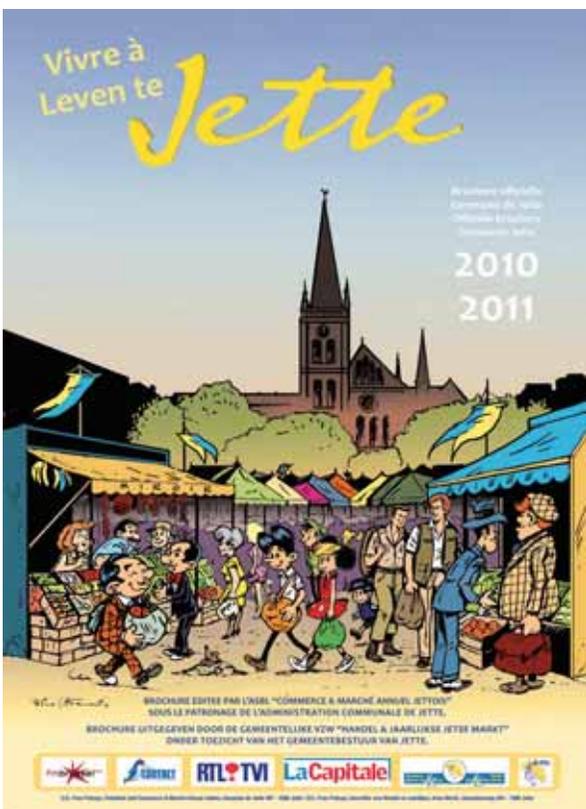
André Electeur, coordinateur de l'association de commerçants Shopping Jette, est resté fidèle à lui-même lorsqu'il a procédé au tirage des 20 prix du grand concours de fin d'année de Shopping Jette. C'est dans un bruxellois authentique qu'il a dévoilé les détails de

la soirée. Après une version française raccourcie, les personnes présentes tenaient à peine sur leur siège pour le tirage proprement dit. Les gagnants des différents prix avaient été prévenus plus tôt par écrit.

L'un après l'autre, les lots, tirés par des mains innocentes, sont partis. Le troisième prix (500 €) a été attribué à Béatrice Wielemans. Le deuxième prix (un bon d'achat d'une valeur de 750 €) est allé chez Christian Faure. André Electeur a décerné le premier prix, au son du roulement de tambour, à Anne-Catherine Rosseel. Cette heureuse lauréate a remporté 1.000 € en bons d'achat et une télévision à écran plat. Le tout, offert par les commerçants membres de Shopping Jette. Les félicitations ont suivi et les verres ont tinté en l'honneur des heureux vainqueurs.



Votre publicité dans l'annuaire commercial « Vivre à Jette »



L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl Commerce et Marché annuel jettois, publie chaque année l'annuaire commercial « Vivre à Jette ». Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune.

Cette brochure constitue un moyen d'information particulièrement judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cet annuaire est aussi un moyen de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux quelque 48.000 Jettois.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans le « Vivre à Jette », vous pouvez contacter Lieva Zels du service communal Vie économique au 02.423.13.03 (du lundi au jeudi pendant les heures de bureau) ou par mail à lzels@jette.irisnet.be. Vous pouvez aussi vous inscrire via le site www.jette.be

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités de publicité les prix et les documents d'inscription sur le site de la commune www.jette.be, cliquez sur Economie et emploi et ensuite sur Vivre à Jette.

EDITION
20
11
-
20
12

Vous pouvez vous inscrire via le site www.jette.be

A partir d'avril 2011

Le marché dominical de Jette ouvert jusqu'à 13h30

Cela fait des dizaines d'années que le marché dominical jettois est reconnu à Jette et au-delà. Chaque dimanche, ce grand marché en plein air attire de nombreux visiteurs sur la place Reine Astrid – communément appelée le Miroir – et dans les rues alentour. A partir d'avril 2011, le marché dominical sera ouvert jusqu'à 13h30 pour servir encore mieux les amateurs de bonnes affaires.

Le marché dominical est un des pôles d'attraction de la commune de Jette. Chaque dimanche, dès 8h, près de 300 maraîchers s'installent sur la place Reine Astrid, dans la rue Léopold Ier (entre la chaussée de Jette et le boulevard de Smet de Naeyer), la rue Timmermans et l'avenue de Jette. Ces maraîchers proposent les produits les plus divers : de l'alimentation, des vêtements, des plantes et des fleurs, des bijoux, des cosmétiques, des stands de démonstration, ... De nombreux habitants de Jette et des communes avoisinantes viennent y faire leurs courses hebdomadaires. Le marché dominical participe en

outre à l'amélioration de l'ambiance conviviale dans le quartier et donne aux riverains la possibilité d'acheter des produits de qualité, à prix raisonnable et à proximité de chez eux.

Cela fait des générations que le marché dominical jettois se déroule au Miroir. A partir du premier dimanche d'avril, vous pourrez donc y faire vos courses hebdomadaires jusqu'à 13h30.

Marché dominical de Jette
Sur la place Reine Astrid
A partir d'avril 2011, de 8h à 13h30



Attention aux pickpockets

Chaque semaine, de nombreuses personnes affluent au marché dominical de Jette. Ce qui en fait un endroit idéal pour les pickpockets. Soyez donc particulièrement vigilant(e) si vous y faites des courses. Pendant le mois de mars, l'administration communale lancera une campagne de sensibilisation sur le marché. Mais voici déjà quelques conseils pour vous prémunir contre les voleurs à la tire.

- En général, les voleurs à l'arra-

chée n'opèrent pas seuls mais ont des assistants qui doivent détourner votre attention ou s'enfuir avec le portefeuille dérobé. Faites donc attention lorsque quelqu'un vous frôle accidentellement ou si une agitation apparemment injustifiée commence tout près de vous.

- Refermez toujours bien votre sac à main et portez-le entre votre bras et votre corps, avec la serrure orientée vers l'intérieur (contre le corps).

- Il est préférable de porter un portefeuille dans la poche arrière d'un

pantalon ou dans la poche intérieure d'une veste/d'un manteau lorsque ces poches peuvent être fermées. Sortez votre portefeuille pour payer, laissez-en le contenu à l'abri du regard des personnes près de vous.

- Conservez séparément vos cartes de banque, vos clefs et documents sur lesquels figure votre adresse. Retenez, si possible, par cœur le code (PIN) de votre (vos) carte(s) de banque.

- Limitez la somme d'argent liquide que vous avez sur vous.

La saison des brocantes à Jette

Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, diverses brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls crédos de ces événements. Voici un aperçu de la saison des brocantes, d'avril à septembre

10 avril 2011

Brocante « Comité Lenoir »

Dans la rue Lenoir (entre la rue Léon Theodor et le boulevard de Smet de Naeyer)
Renseignements et réservation des emplacements à partir du 1er avril : 02.425.75.34

30 avril 2011

Brocante « du Cœur »

Dans la cour de l'école du Champ des tourneols, la rue Van Bortonne et le parc Garcet

Réservation des emplacements à partir de début avril

1er mai 2011

Brocante « Esseghem »

Dans les rues Esseghem, de la Bravoure et de la Résistance

Réservation des emplacements à partir de début avril

21 mai 2011

Brocante « Coin oublié »

Dans les rues Faes, Declercq et Longtin ainsi que dans les avenues Lecharlier et de Levis Mirepoix

Réservation des emplacements à partir de la fin avril

4 juin 2011

Brocante chaussée de Wemmel

Dans la chaussée de Wemmel (entre la rue des Flamands et la rue Theodor)

Réservation des emplacements à partir du 15 mai

18 juin 2011

Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart

Réservation des emplacements début juin

26 juin 2011

Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn (entre la place Tircher

et le clos Tonnet), la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Réservation des emplacements dès la fin mai

29 août 2011

Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie ainsi que dans la chaussée de Wemmel

Réservation des emplacements dès la fin juin

4 septembre 2011

Brocante « Dielegem »

Dans la chaussée de Dielegem et la rue Decree

Réservation des emplacements à partir du mois d'août - 02.479.35.65 et 0475.60.78.63

17 septembre 2011

Brocante « Vanderborgh »

Dans la rue Vanderborgh

Réservation des emplacements dès la mi-août

La saison de tennis reprend bientôt

Les sportifs pourront bientôt se réapproprier le parc de la Jeunesse. Les dates d'ouverture et de clôture de la saison 2011 de tennis sont fixées du 9 avril au 9 octobre. Envie de faire un comeback à la Kim Clijsters? Vous pouvez mettre votre coup droit, votre service ou votre amorti à l'épreuve avec vos amis, dans le parc de la Jeunesse où les terrains de tennis rouvriront leurs portes le 9 avril, à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin.

Brique pilée ou béton poreux

Les terrains en brique pilée seront ouverts du lundi au jeudi de 12h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août), de 12h à 20h le vendredi et de 9h à 20h pendant les week-ends et jours fériés.

Les terrains synthétiques ou en béton poreux seront accessibles du lundi au dimanche de 9h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) et de 16h à 20h (jusqu'à 21h du 1er mai au 31 août) pendant les vacances scolaires, hors week-ends et jours fériés.

Pour payer les cartes, vous pouvez vous adresser, dès le 21 mars 2011, au service des Sports (chaussée de Wemmel 100), les jours de semaine entre 8h30 et 14h sauf le jeudi où le service vous accueille de 13h à 16h. Vous pouvez également payer sur place, au personnel du parc de la Jeunesse, dès le début de la saison 2011, de 13h à 19h.



Tennis: les tarifs

Cartes	BRIQUE PILÉE		BÉTON POREUX	
	5 heures	10 heures	5 heures	10 heures
Jeunes Jettois	20 €	35 €	15 €	25 €
Jettois	40 €	70 €	30 €	50 €
Prix de base	55 €	100 €	40 €	80 €
Tickets	Prix par heure			
Prix à l'unité	14 €		10 €	

Minigolf: amusement garanti

En famille ou entre amis, le minigolf c'est toujours chouette. Vous pourrez vous adonner aux joies du minigolf dans le parc de la Jeunesse (avenue du Sacré-Cœur, à hauteur du pont de chemin de fer).

Le parcours a été entièrement rénové. La saison de minigolf débutera le 9 avril et s'achèvera le 9 octobre 2011. Pendant les vacances scolaires, le mini-golf est ouvert tous les jours de 13h à 18h. En-dehors des vacances, vous pouvez aller les mercredis et les week-ends, également de 13h à 18h.

Renseignements : service communal des Sports – 02.423.12.50



Minigolf : les tarifs

	Jettois de moins de 18 ans, seniors et écoles jettoises	Jettois	Tarif de base
Parcours	3 €	4 €	5 €
Carnet de 5 parcours	12 €	16 €	20 €
Carnet de 10 parcours	21 €	28 €	35 €

Des vacances de Pâques pleines de fun

Les vacances de Pâques approchent à grands pas et vous vous inquiétez peut-être de trouver une structure d'accueil pour votre enfant. Kids' Holidays accueille les enfants pendant toute la durée des vacances de Pâques, du 11 au 22 avril. Deux semaines d'amusement...

La plaine de vacances Kids' Holidays Jette est organisée par le service communal jettois de la Jeunesse et des Sports, à l'initiative de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin. Cette plaine de vacances accueille les enfants de 2,5 ans à 12 ans, dans le cadre vert du domaine du Poelbosch. Ils y passent la journée à faire une multitude d'activités adaptées à leur âge, comme des ateliers créatifs, du sport, de la natation, du minigolf, des visites culturelles, ... L'encadrement est assuré par une équipe de moniteurs expérimentés et dynamiques. A midi, les enfants peuvent manger le pique-nique qu'ils ont emporté de la maison ainsi qu'un bol de délicieuse soupe. Une collation est prévue ainsi que du lait pour les plus petits le matin.

Informations pratiques

Endroit : Domaine du Poelbosch,
avenue du Laerbeek 110
Période : du 11 au 22 avril 2011
Horaire : de 7h30 à 17h30
Âge : de 2,5 à 12 ans

Renseignements:
Service communal
Jeunesse & Sport
- 02.423.12.47.




On recherche des animateurs(-rices) pour Kids' Holidays Jette

La commune est à la recherche d'animateurs(-rices) motivé(e)s pour encadrer les enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances de Pâques et d'été. La commune offre des conditions salariales attrayantes ainsi qu'un plat froid quotidien ou des sandwiches et un quatre-heures pour ceux qui en font la demande (à partir de la deuxième journée de travail). Les animateurs(-trices) travailleront dans le cadre agréable du domaine du Poelbosch, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si tu as plus de 17 ans et si tu es détenteur(-trice) d'un brevet de moniteur(-trice) ou d'une expérience dans ce domaine, n'hésite pas à poser ta candidature. C'est l'occasion idéale de faire un job de vacances intéressant et bien payé.

Les salaires horaires:

- coordinateur(-trice) général(e) - enseignant(e) : 16 €/heure;
- secrétaire/coordonateur(-trice)-adjoint/enseignant(e) : 12 €/heure;
- secrétaire/coordonateur(-trice)-adjoint/non enseignant(e) : 11 €/heure;
- chef de plaine/enseignant(e) : 14 €/heure;
- chef de plaine/non-enseignant(e) : 13 €/heure;
- animateur(-trice) enseignant(e) : 11 €/heure;
- animateur(-trice) breveté(e) : 10, €/heure;
- avec un an d'expérience à Kids Holidays
- animateur(-trice) breveté(e) : 9,50 €/heure;
- animateur(-trice) non breveté(e) : 7,50 €/heure;
- avec un an d'expérience à Kids Holidays
- animateur(-trice) non breveté(e) : 7 €/heure.

Si cette proposition t'intéresse ou si tu souhaites obtenir d'autres renseignements, prends contact avec le service communal de la Jeunesse et des Sports - 02.423.12.93. Les demandes de candidatures, bulletin de renseignements et informations aux animateurs sont disponibles sur le site www.jette.be, clique sur « Loisirs » et « Kids' Holidays ».

Sports et détente au programme des vacances de Pâques

Les vacances de Pâques auront lieu du 11 au 22 avril 2011. Il existe de nombreuses possibilités pour occuper les bambins durant cette période. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

KIDS' HOLIDAYS JETTE

Voir texte ci-dessus.

CENTRE CULTUREL DE JETTE

Le Centre culturel de Jette organise, des stages pour les enfants de 4 à 12 ans. La première semaine sera consacrée au thème de « La couleur » avec une visite à l'abbaye de Dieleghem et la découverte d'une exposition des peintures d'Ayelle. La seconde semaine tournera autour de « La campagne en ville », avec visite prévue à une ferme dans son écrin de verdure en pleine ville.

Centre culturel de Jette - bd de Smet de Naeyer 145 - 02.426.64.39

SOYEZ STAGES

Pour enfants de 4 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): basket, mini-tennis, danse, arts martiaux, sport et néerlandais.

Soyez stages - 0474.95.07.33 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE ASBL

Pour enfants de 3,5 à 16 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette) : bande dessinée, baby-tennis, natation, escalade, immersion linguistique en néerlandais, football, multi-découverte,...

Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - 02.420.53.02 - info@cfsport.be - www.cfsport.be

ECOLE DE VIE - CENTRE DES ARTS MARTIAUX JETTOIS

Pour enfants de 3 à 14 ans. Stages sportifs : arts martiaux, psychomotricité, natation,...

Centre des arts martiaux jettois : rue Tilmont 86 - 02.426.79.63 - sinani@telenet.be - www.camj.be

LE RAYON VERT

Pour les enfants de 8 à 12 ans. Atelier culinaire « Faites vos œufs ! ». Pendant une semaine, les enfants apprennent à préparer des recettes originales et faciles.

Le Rayon vert asbl - rue Van Huynegem 30-32 - 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be

15 ans d'existence pour l'Antenne interuniversitaire

La salle communale des Fêtes était comble le 10 février dernier. La 107ème séance de l'Antenne interuniversitaire de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles marquait le quinzième anniversaire de cette initiative.

Créée en 1996 par feu le bourgmestre Jean-Louis Thys, sur une idée de Louis Delvaux, l'Antenne interuniversitaire prouve tout l'intérêt que nous avons d'appréhender les questions fondamentales de notre monde. En effet, ce cycle annuel de conférences traite de thèmes diversifiés et souvent pointus, tels que la science, l'histoire la culture ou la philosophie, mais les professeurs invités (de

l'Université catholique de Louvain – UCL - et de l'Université libre de Bruxelles - ULB) prennent à cœur de les mettre à la portée de tout un chacun.

Le succès de l'Antenne interuniversitaire démontre que, à l'heure où l'information est devenue immédiate (et vite remplacée par une actualité plus brûlante encore), il est bon aussi de prendre le temps de mettre les choses en perspective, de comprendre les phénomènes sociaux, d'approcher l'art et l'histoire, de découvrir les recherches fondamentales en biologie par exemple ou les dernières connaissances sur nos origines.

L'échevin de la Culture francophone Paul Leroy

n'a pas manqué de présenter tous ces aspects dans son discours introductif. Il a également remercié les femmes et les hommes qui ont permis le développement de l'Antenne, avant de céder la parole à la star du jour, le professeur Depovere, venu parler de « Oh, la chimie ! Aspects incontournables d'une science qui nous concerne tous ».

Longue vie donc à l'Antenne interuniversitaire du Nord-Ouest de Bruxelles. Et souhaitons que cette initiative perdure, tant il paraît essentiel de donner l'occasion aux citoyens de réfléchir aux grandes questions qui animent le quotidien de nos historiens, scientifiques, philosophes ou sociologues.

Les vice-championnes du Royal Judo Club de Jette



La commune de Jette compte une vice-championne de Belgique parmi ses sportifs. Ou plutôt faudrait-il dire des vice-championnes de Belgique car elles sont six.

L'année dernière, l'équipe féminine du Royal Judo Club de Jette (fondé en 1952) a décroché la médaille d'argent au championnat belge de judo par équipe ; un véritable exploit. Et leurs homologues masculins ne se débrouillent pas trop mal non plus dans le petit monde belge du judo.

Le président Jean-Pierre Wouters a de bonnes raisons d'être fier de ses judokas féminines Valérie Alexandre, Audrey Melckmans, Aurélie Mauquoï, Catherine Huybrechts, Manda Miguel-Kabeya et Stéphanie Wouters. Après avoir terminé quatrièmes en première division de la compétition régionale, les filles ont décroché le titre de vice-championnes nationales le 4 décembre 2010. Dans ce championnat belge qui opposait les quatre meilleures équipes francophones aux quatre meilleures équipes néerlandophones, elles ont donc remporté l'argent. Face à une telle performance, les félicitations sont de rigueur !

Les hommes se font aussi entendre...

L'équipe masculine du Royal Judo Club de Jette fait elle aussi son petit bonhomme de chemin. Ils ont été promus en première division pour la troisième année consécutive. Après être devenus vice-champions en deuxième division, ils intègrent donc la première division cette année. Cette prestation donne au titre de vice-championnes de Belgique remporté par leurs homologues féminines, un éclat encore plus retentissant. Jette peut s'enorgueillir des résultats sportifs des filles et des garçons du Royal Judo Club de Jette.



L'école Aurore sur les pistes...

Les élèves de 6ème primaire de l'école Aurore se sont rendus à la station française de Val Cenis, entre le 30 janvier et le 10 février 2011 pour découvrir les joies de la glisse. Ils nous ont livré leurs expériences.

« Les premiers jours, après avoir essayé le matériel, s'être adonnées à la pratique du pepet-ski et récupéré quelques forces, une centaine de jambes, chaussées de ski, étaient prêtes à dévaler les pistes. Certains élèves, ceux nés avec des skis aux pieds, s'élançaient déjà sur les pistes. D'autres goûtaient la neige plutôt qu'ils ne la skiaient. Mais heureusement, les progrès furent rapides tant et si bien, qu'à la fin de la semaine, tout le monde était capable de descendre une piste rouge et d'atteindre le sommet tant convoité de la station... à 2800 m !

Côté météo, et contrairement à ce qu'ils s'étaient imaginé, les écoliers ont eu de la chance. Un grand soleil les accueillait chaque matin et des milliers d'étoiles les accompagnaient dans leur lit en fin de journée. Ils ont d'ailleurs tous bonne mine ! L'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy, accompagné du conseiller pédagogique Alex Melis, est allé leur dire bonjour.

Les enfants n'ont pas fait que skier, ils ont également découvert la montagne en raquettes. En effet, un pisteur leur a fait part de son métier, tandis qu'un conteur les a fait voyager au cœur des légendes de la Savoie. Ils ont en outre pu déguster un plateau de fromage de la région. Bref, que de bonnes choses.

En définitive, les élèves de l'école Aurore se sont construit une jolie collection de souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.»



Les Tilleuls et les Bouleaux de l'Ecole Aurore

La danse de salon anime le pavillon Wouters

Parmi les nombreuses activités qu'organise le service communal des Seniors, les cours de danse de salon valent le détour à plus d'un titre. On y bouge pour garder la forme, rencontrer de nouvelles personnes et prouver, une fois de plus, que les seniors du XXIème n'ont rien à envier aux « petits jeunes » !

Mais que les mardis après-midi sont chauds au pavillon Wouters, à Jette ! Les seniors y établissent leur quartier général et l'ambiance est à la danse de salon. Mais attention, il ne s'agit pas de petits cours « pépères » destinés à occuper pendant quelques heures des seniors. Non, loin de là !

L'ambiance des cours de danse donnés pour les seniors est chaleureuse et l'on souhaite bien du courage à ceux qui seront tentés de se lancer : les pas de danse, le rythme endiablé... il faut savoir suivre ! Mais une fois passées les cinq premières minutes, les inhibitions tombent rapidement. Il faut dire que le contact avec les participants est tellement décontracté et sympathique que l'on n'hésite pas longtemps avant de les rejoindre sur la piste de danse. Il est d'ailleurs intéressant de noter que des amitiés s'y forment spontanément et peuvent se poursuivre au fil des diverses autres activités du service des Seniors (excursion, spectacles,...).



Avis aux amateurs

Le cha-cha-cha, la rumba, le rock&roll, le boogie-woogie ou la valse, les types de danse de salon ne manquent pas et tout le monde peut y trouver son bonheur. De plus, le professeur de danse Jean-Pierre Rossi, qui ne compte plus depuis longtemps les bougies sur ses gâteaux d'anniversaire, est un pédagogue hors pair. Les places ne manquent pas, tout le monde est bienvenu. D'autant plus que les dames ont besoin de partenaires.

Alors, si l'envie vous prend d'aller danser avec celles et ceux qui sont peut-être vos voisins, n'hésitez pas une seconde et rejoignez les cours de danse du mardi. Mesdames, sachez que les Messieurs sont particulièrement galants. Quant aux Messieurs, sachez que les dames sont joviales et rayonnantes.

Le service des Seniors vous propose...



Le 14 avril

Réunion d'information sur le voyage en Espagne

A 13h dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6).

Le traditionnel voyage des seniors se fera, cette année, à la Costa del Sol espagnole. Du mardi 27 septembre au mardi 4 octobre 2011 inclus, vous séjournerez en formule « All in », à l'hôtel Iberostar Malaga Playa, un 4 étoiles situé à Torrox (à près de 60 km de Malaga).

Tous les renseignements nécessaires vous seront fournis lors de cette réunion d'information, à la fin de laquelle vous aurez la possibilité de vous inscrire au voyage en Espagne. Un virement bancaire destiné au paiement d'un acompte vous sera remis lors de l'inscription (il vous est d'ailleurs demandé de ne pas apporter de liquidités ce jour-là).

Notez que les inscriptions ne se feront que si vous remettez une copie recto-verso de votre carte d'identité



ainsi qu'une copie de votre contrat d'assurance « Assistance-Rapatriement » (si vous en avez un). Il faut également savoir qu'aucune réservation ne sera prise avant la séance d'information.

Le 23 avril

Après-midi dansant tropical

Faites une escale tropicale au cours de laquelle vous pourrez danser, vibrer et vivre des moments agréables grâce aux rythmes ensoleillés de l'orchestre « Los Diplomáticos » et Maestro Willy.

Au programme : musique des Antilles et d'Afrique, musique créole, salsa, variétés françaises interprétées en version tropicale et démonstration de danses. Vous aurez, en outre, la possibilité de déguster des cocktails exotiques ; diverses boissons et pâtisseries seront proposées au bar.

Dès 14h30 dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix : 10 €

Réservations : à partir du mardi 15 mars (voir ci-contre)



Le 1er juin

Excursion à Amsterdam (Pays-Bas)

Amsterdam est l'une des petites villes les plus extraordinaires du monde. De ses canaux à ses musées mondialement célèbres en passant par ses multiples curiosités et richesses historiques, Amsterdam est l'une des capitales européennes les plus romantiques et les plus surprenantes.

Vous quitterez Jette vers 7h15, en route pour votre première étape à Kinderdijk, magnifique endroit où se dressent 19 moulins à vent. Après une brève visite des lieux, un café et une pâtisserie, vous reprendrez la route vers Amsterdam où vous arriverez pour le repas de midi qui vous sera servi dans un restaurant au centre de la ville.

En début d'après-midi, un guide local vous accompagnera pour un tour de ville panoramique d'Amsterdam, célèbre par son réseau de canaux en toile d'araignée, ses maisons de brique hautes et étroites, son port et ses musées. Parmi les endroits les plus connus,

Les réservations pour toutes ces activités (à l'exception du voyage en Espagne) se prendront, à partir du mardi 15 mars 2011, auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - Entresol - bureau 047).

Horaire des réservations : le mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be pour demander votre numéro de réservation avant tout paiement).

vous verrez la place du Dam avec le Palais Royal et la Nouvelle Eglise, la Place de la Monnaie, le marché aux fleurs, le Rokin.

Vers 16h, vous embarquerez pour une promenade en bateau qui vous fera découvrir l'essentiel de la vieille ville ainsi qu'une partie de son port.

Les visites guidées s'achèveront à 17h30 et vous bénéficierez d'un peu de temps libre au centre-ville. Le trajet de retour quittera Amsterdam vers 19h.

Rendez-vous à 7h, sur le boulevard de Smet de Naeyer (derrière le cimetière de Jette, à l'arrêt du bus 53).

Prix : 58 € comprenant le petit-déjeuner, le repas de midi (3 services), le guide local, le tour en bateau, le transport en autocar.

Réservations : à partir du mardi 15 mars (voir ci-dessus)

20 mars 2011

Classique à l'abbaye - Veronika Itchenko

Vous pourrez assister à un excellent concert, donné par la pianiste Veronika Itchenko, le dimanche 20 mars 2011 à l'abbaye de Dieleghem. Au programme, des œuvres de Debussy, Prokofiev et Babadjanian.

Veronika Itchenko

Veronika Itchenko est une jeune pianiste qui a attiré l'attention avec ses interprétations d'œuvres de compositeurs romantiques tels que Moussorgsky ou de compositeurs du 20ème siècle comme Debussy ou Prokofiev. Issue d'une famille de musiciens, Veronika Itchenko a commencé à jouer du piano à un très jeune âge. Elle a décroché un titre de maître pianiste chez Reznikoff au Conservatoire Moussorgsky en Russie. En juin 2000, Veronika déménage à Bruxelles où elle obtient un autre master au Conservatoire, cette fois auprès de Jan Michiels.

Le premier CD de Veronika -EMS VI001- avec « Tableaux d'une exposition » de Modest Moussorgsky, « Six Tableaux » de Arno Babadjanian et la Sonate n°5 pour piano de Galina Utsyolskaya - fut accueilli avec beau-

coup d'enthousiasme. Veronika a déjà donné plusieurs récitals de piano en Russie, Angleterre, Irlande, Hollande, France, Slovénie, Roumanie et au Maroc. Depuis qu'elle vit à Bruxelles, elle se produit régulièrement dans notre pays. C'est la deuxième fois que l'artiste se produira à Jette, où elle vit depuis 2005. Elle interprètera cette fois des œuvres de Debussy, Prokofiev et Babadjanian.

Debussy, Prokofiev et Babadjanian

De Debussy, Veronika Itchenko interprètera Préludes et Suite Bergamasque. Un des premiers compositeurs à se concentrer sur l'ensemble de la sonorité plutôt que sur la mélodie, Debussy transmettait des impressions. La musique est très colorée et fonctionne avec des sons particuliers. Ses 24 Préludes sont des

exemples détonants de telles œuvres impressionnistes.

Veronika jouera également 5 morceaux tirés de Roméo et Juliette de Sergei Prokofiev. Cette œuvre illustre pleinement la force lyrique du compositeur. Roméo et Juliette est probablement une des plus belles partitions du vingtième siècle ; les arrangements au piano en attestent magnifiquement.

Du répertoire de Babadjanian, Veronika a tiré Ex Promptu, Danse de Vahgarshapat et Six Peintures. Ce compositeur arménien écrit une musique très reconnaissable, souvent mêlée de musique populaire traditionnelle arménienne. Babadjanian n'était pas uniquement un compositeur adulé en Arménie et dans le reste de l'ancienne Union soviétique, il était aussi un brillant pianiste. Ses œuvres obtiennent enfin toute l'attention qu'elles méritent, au dehors des frontières de l'ex-URSS.



Classique à l'abbaye - Veronika Itchenko

20 mars 2011

À l'abbaye de Dieleghem
- rue Tiebackx 14

Concert: 11h - Réception: 12h

Garderie d'enfants (+3 ans):
dès 10h45

Entrée: 10 € - 5 €
(- de 12 ans et + de 65 ans)

Renseignements et réservations:
02.423.13.57 - ivincent@jette.iris-net.be

Plus d'infos :
www.veronikapiano.com

CE RÉCITAL EST ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE ET DES ÉCHEVINS PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW.

Visitez le Musée René Magritte

Les Jettois bénéficient d'une réduction de 50%

Le Musée René Magritte se situe rue Esseghem, dans la maison où le surréaliste belge a vécu et travaillé pendant vingt-quatre ans. Les visiteurs peuvent y découvrir des documents originaux, des objets, des lettres et des photos qui illustrent le quotidien et l'œuvre de ce grand surréaliste. Les Jettois qui visitent le Musée René Magritte bénéficient d'une réduction de 50%, sur présentation du bon ci-dessous.

Le Musée René Magritte est situé dans la maison où le célèbre peintre surréaliste vécut et travailla pendant vingt-quatre ans. Après un séjour de trois ans à Paris, René et Georgette Magritte reviennent à Bruxelles en juillet 1930 et louent un appartement au 135 de la rue Esseghem à Jette. Magritte y occupe le rez-de-chaussée et le jardin. En 1932, il construit au fond de ce jardin le Studio Dongo où il réalise des projets de publicité.

Quelques années plus tard, il transforme sa cuisine et y ajoute une salle de bain. C'est dans la "salle à manger-atelier" qu'il peint le plus souvent et qu'il réalise près de la moitié de tous ses tableaux et gouaches. Cet endroit discret voit se développer la période la plus créative de Magritte, il en résulte d'innombrables chefs-d'œuvre. Plusieurs éléments de la maison sont intégrés dans les tableaux du peintre. Par exemple: la fenêtre à guillotine, la cheminée et les portes vitrées du salon, l'escalier et son pilastre dans le hall, les poignées et les rosaces des portes et le réverbère extérieur.

Hommage au peintre génial

C'est dans cette maison que Magritte connaît sa période Renoir, sa période Vache, reçoit la commande d'une grande peinture murale pour Knokke, négocie des expositions avec divers musées,... Ces activités sont illustrées aux premier et second étages du musée par des œuvres originales, documents, objets, lettres et photos. Au troisième étage, on peut voir la mansarde du peintre. La maison compte dix-sept pièces ouvertes au public.

Cette habitation, que Magritte quitta en 1954, fut restaurée en musée entre 1993 et 1999. Elle est conçue comme un hommage permanent à l'un des peintres les plus géniaux de tous les temps.

Musée René Magritte

rue Esseghem 135 -1090 Jette

02.428.26.26 - www.magrittemuseum.be

Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 18h



BON DE REDUCTION - Vous êtes jettois(e) ? Visitez le Musée René Magritte et recevez 50% de réduction sur le prix de votre entrée - 3,5 € au lieu de 7 €.

Nom:

Adresse:

1090 Jette

**2&3
avril
2011**

Artiestenparcours d'Artistes Jette

La sixième édition du Artiestenparcours d'Artistes de Jette se déroulera les 2 et 3 avril 2011. Durant un weekend, quelque 250 artistes exposeront le meilleur d'eux-mêmes dans leur atelier, chez des amis ou dans un des nombreux espaces d'exposition.

Lors du Artiestenparcours d'Artistes, vous pourrez découvrir une grande variété de formes artistiques, de la peinture à la photographie, de la mosaïque à la sculpture. Plusieurs concerts attireront également les mélomanes lors de cette organisation du collège des bourgmestre et échevins de Jette et des échevins de activités biculturelles Paul Leroy et Brigitte De Pauw, en collaboration avec le Centre culturel de Jette et le GC Essegem.

L'offre artistique est simplement hallucinante, réunissant des artistes chevronnés et des jeunes talents prometteurs. Afin de faciliter votre promenade le long des ateliers et des musées d'un jour, Jette est divisée en 3 quartiers : nord, centre et sud. Cette année encore, vous pourrez découvrir le Parcours d'Artistes à vélo, à l'occasion d'une promenade balisée.

Une brochure colorée, présentant les différents artistes, vous guidera dans votre flânerie artistique. Il est donc recommandé de commencer le parcours d'artistes à La Maison communale, point central où cette brochure sera remise.

Fêtes, musique et bière d'artiste

Le Parcours d'Artistes, ce sont aussi des fêtes. Le vendredi 1er avril, la cérémonie d'ouverture du Parcours d'Artistes débutera à 19h au centre culturel néerlandophone GC Essegem (rue Léopold Ier 329). Vous goûterez la « bière d'artiste » brassée par les élèves d'Elishout COOVI. Les élèves des académies de musique francophone et néerlandophone accueilleront les visiteurs sur des notes de jazz.

La fête de clôture du Parcours d'Artistes aura lieu le dimanche 3 avril. Rendez-vous à 19h30 au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32).

Durant tout le weekend, vous aurez en outre l'occasion d'assister à diverses représentations en différents endroits, de la folk-country à la musique antillaise, de la musique baroque à la danse indienne.

Vous pouvez prendre connaissance de tous les détails de cette activité artistique dans les pages qui suivent. Afin d'illustrer la grande diversité du Parcours d'Artistes, vous vous présentons déjà quelques artistes.

Renseignements: www.artiestenparcoursdartistes.be

sculpture | painting | concert | photography | mixed art | mosaïc

[**Info&Brochure** 02.423.13.73 NL | 02.423.13.57 FR]
www.artiestenparcoursdartistes.be

Un weekend plein d'animations

L'Artiestenparcours d'Artistes jettois n'est pas uniquement une balade artistique auprès de 250 artistes, mais également un weekend débordant d'animations, d'ateliers et de concerts. Un aperçu:

Petit-déjeuner malin

Vous pouvez commencer votre parcours d'artistes par un petit-déjeuner sain, avec des produits issus du commerce équitable tels que des jus de fruits, du choco, de la confiture, du thé, du café et du lait chocolaté ainsi que des produits locaux tels que des fruits, du pain, du beurre et du fromage.

Le samedi 2 avril à partir de 8h30, à l'école J. Brel, rue Essegem 101

Concert jazz & piano

Des élèves du cours de jazz/piano de l'académie néerlandophone M. Van de Moortel, accompagnés de leur professeur, le célèbre musicien jazz Pierre Anckaert, joueront des morceaux pour le concert d'ouverture du Parcours d'Artistes 2011.

Le vendredi à 19h au GC Essegem, rue Léopold Ier 329

Concert jazz

Découvrez les standards du jazz revisités avec enthousiasme et brio par les élèves de l'académie franco-phonie de musique G.H. Luytgaerens. Des morceaux tels que « What a Wonderful World », « Cry me a River » vous feront passer une soirée chaloupée.

Le vendredi 1er avril à 19h au GC Essegem, rue Léopold Ier 329

Le samedi 2 avril à 16h et le dimanche 3 avril à 15h au Rayon Vert, rue Van Huynegem 30-32

Atelier intergénérationnel

« Du monde sur la corde à linge ! »

« Du monde sur la corde à linge ! » - ateliers artistiques et scénographie par Antoine Prospero (Voir article en page 28).

Atelier le vendredi 1er et le samedi 2 avril de 10h à 17h, barbecue le samedi 2 avril à 13h, sur le site Essegem, rue Jules Lahaye 286-296

Atelier et démonstrations

de la Croix-Rouge de Belgique

L'antenne jettoise de la Croix-Rouge de Belgique s'associe à Générations en fête durant ce weekend. En présence de personnes de métier, des ateliers et des démonstrations vous permettront de découvrir la manière de prodiguer les premiers soins selon les techniques actuelles ou telles qu'elles étaient dans le passé.

Ateliers le samedi 2 avril et le dimanche 3 avril à 14h30 et/ou à 16h, rue Vandenschrieck 75

Raquel Gigot & Rudi Velghe –

Musique folk celtique

Raquel Gigot & Rudy Velghe, solistes de Orion, un groupe folk celtique mondialement reconnu, ouvrent les portes pour quelques concerts intimes.

Le samedi 2 avril et le dimanche 3 avril à 11h et entre 13h et 18h, chaussée de Wemmel 136

Concert

Rock guitars & co

Guitares électriques, batterie et synthétiseurs vous emmèneront à la découverte d'un répertoire original de classiques rock célèbres.

Le samedi 2 avril à 14h et 15h, à l'école « Les chats », chaussée de Wemmel 309

Concert violon & violoncelle

Les élèves du cours de violon/violoncelle donneront un concert dans la grande salle de l'abbaye de Dieleghem (1er étage). L'ensemble violoncelle de l'académie de musique néerlandophone de Jette, sous la direction de leur prof Stijn Kuppens, est aussi à ne pas manquer.

Le samedi 2 avril à 14h, à l'abbaye de Dieleghem, rue Tiebackx 14

Concert

percussions

Sous la direction de leur professeur Dimitri Dumon, les élèves de la classe de percussion donneront deux concerts, samedi et dimanche de 15h à 17h, à La Clouterie.

Le samedi 2 avril et le dimanche 3 avril à 15h, à

La Clouterie, chaussée de Wemmel 229

Creadance – danse indienne

Le samedi 2 avril à 15h et 17h30 - Artistes au 136, rue Vanderborcht 136

Wadii & Band – musique orientale

Le samedi 2 avril à 16h et le dimanche 3 avril à 17h - Site Essegem, rue Jules Lahaye 286-296

Willy Wuidens & Los Diplomaticos – Mélange de musiques antillaise, africaine et latino

Le samedi 2 avril à 16h et le dimanche 3 avril à 17h - Site Essegem, rue Jules Lahaye 286-296

Leesa - Folk-country

Leesa est un groupe folk-country qui joue des chansons joyeuses sur une vie pas toujours facile.

Le samedi 2 avril à 18h, à l'Atelier Curcuma, rue Pannenhuis 29

Le dimanche 3 avril à 18h, chez Ploef!, rue Bonaventure 100



Concert flûte

traversière & piano

Vous serez aussi bien charmé(e) par des pages célèbres du répertoire classique que par des mélodies traditionnelles venues des quatre coins du monde.

Le samedi 2 avril à 20h, à la salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10

Poussières d'Etoiles

Né d'une large dose d'enthousiasme, le groupe « Poussières d'Etoiles » a vu le jour sous la houlette de Diana Gonnissen, artiste lyrique professeur de chant à l'académie. « Poussières d'Etoiles » vous invite à prendre l'apéritif avec Mozart et faire la noce avec Figaro...

Le dimanche 3 avril à 12h30, au Rayon Vert, rue Van Huynegem 30-32

Piano à l'abbaye

De jeunes élèves pianistes accompagnent leurs aînés et se réjouissent de vous présenter un programme varié : musique classique bien entendu mais également musiques traditionnelles, de film, de variété.

Le dimanche 3 avril à 14h, à l'abbaye de Dieleghem, rue Tiebackx 14

Concert violon

Si vous aimez le violon, vous devez vous arrêter à la salle communale des Fêtes le dimanche après-midi. Les élèves de l'académie de musique franco-phonie y feront la démonstration de leur talent.

Le dimanche 3 avril à 15h, dans la salle communale des Fêtes, place Cardinal Mercier 10

Pascal Ormancey & Thomas Van Wetteren – musique baroque

Pascal Ormancey et Thomas Van Wetteren sont passionnés de musique baroque. Ils jouent du violon alto, du violoncelle et d'autres instruments à cordes. Ils vous invitent à découvrir leurs instruments dans des pièces originales.

Le dimanche 3 avril à 15h, à l'Atelier Curcuma, rue Pannenhuis 29

Grain de café - Bossa nova

Concert du duo « Grain de café » qui propose une redécouverte des standards de la bossa nova.

Le dimanche 3 avril à 16h - Artistes au 136, rue Vanderborcht 136

Harvey Smith – musique du monde

Beatmaker, cet homme-orchestre a découvert le n'goni et commence l'accompagnement de chants inspirés du vaudou haïtien.

Le dimanche 3 avril à 16h30, à l'Atelier Curcuma, rue Pannenhuis 29



Une sélection personnelle au fil du parcours...

Afin de vous donner un avant-goût de ce qui vous attend au Parcours d'Artistes, nous vous donnons déjà une sélection limitée et personnelle, puisée dans une offre étendue. Bijoux, photographie, peinture, sculpture,...
Vous verrez de tout au Parcours d'Artistes.



Sonja Michiels Peintures

Sonja Michiels s'inspire d'impressions qu'elle capte durant ses voyages. Elle peint à l'acrylique. Son travail est souvent abstrait, mélangé à des éléments figuratifs. Elle aime expérimenter avec des matériaux dans la construction de ses peintures. La mer est une source d'inspiration constante pour Sonja, le fil rouge de son œuvre.

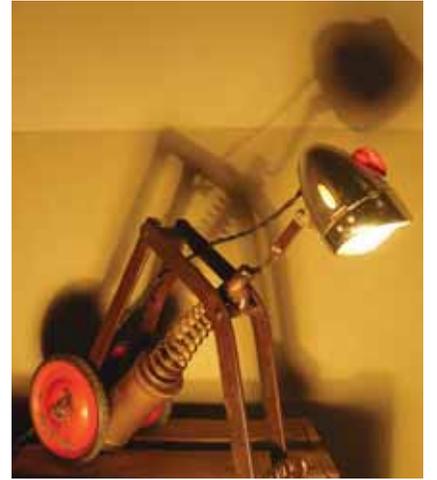
Découvrez ses œuvres au CTC
 – rue Dupré 113-115



Giuseppe Sardo Viscuglia Photographie

Photographe veut dire écrire avec la lumière. Dans cette art, Giuseppe Sardo Viscuglia essaie de montrer les beautés de la nature qui nous entoure. Il capture ces images et espère vous étonner, vous surprendre et vous offrir ces moments de bonheur. Lui, il reste toujours émerveillé devant tant de beauté.

Découvrez ses œuvres à la Ferme pour Enfants
 – petite rue Sainte-Anne 172



Les pompadours by Kik Recup'art

Détournés, réinventés, les objets perdent leur fonction première et gagnent en personnalité; tel est le crédo de Karim Kaïdi (KiK), créateur de luminaires décalés. Chaque luminaire est une pièce unique qui allie la beauté avec la poésie et l'humour.

Découvrez ses œuvres
 au 22 rue Saint-Vincent de Paul

Centre de jour Topaz Peintures

Certains pensionnaires cherchent chez TOPAZ un moment de quiétude ; ils peignent ou dessinent avec ferveur et plaisir. Ils se reconnaissent mieux dans les peintures qu'ils réalisent que dans le reflet que leur renvoie le miroir, le soir dans leur chambre.

Découvrez leurs œuvres à l'UZ Brussel – avenue du Laerbeek 101

Roger Demasy Sculptures et bijoux

Roger Demasy crée un art original dans lequel il associe le verre à la céramique, le bois au verre et les coquillages à la pierre. Pour ses bijoux, il utilise du caoutchouc et du cuir, pour de splendides résultats.

Découvrez ses œuvres à la bibliothèque – place Cardinal Mercier 10

Découvrez l'ensemble des artistes sur
www.artiestenparcoursdartistes.be

« Du monde sur la corde à linge » Le vêtement pour rapprocher les gens

Dans le cadre du Parcours d'Artistes 2011, l'asbl L'Abordage développe un projet intergénérationnel et interculturel. Au départ de leur réflexion : le vêtement et la corde à linge tendu entre les maisons. Vous découvrirez le résultat original sur le site Essegem du Foyer jetteois. Mais rien ne vous empêche d'y participer activement, dès à présent... en tant qu'artiste.

Etonnamment, le projet « Du monde sur la corde à linge » est parti d'une réflexion sur l'expression du bonheur. De fil en aiguille, la discussion s'est portée sur les guirlandes du bonheur. Il n'en fallut pas beaucoup pour que ces guirlandes se transforment en cordes à linge. Antoine Prospero, sculpteur et gestionnaire artistique du projet, a proposé cette idée en pensant que, puisque le bonheur ne vaut que s'il est partagé, c'est la notion de lien entre individus qui le définit le mieux. Dans les pays méditerranéens, les cordes à linge, tendues entre les maisons, forcent la relation entre voisins. Concrètement, des vêtements « customisés » seront suspendus à des cordes à linge tendues sur le site Essegem. Le vêtement, vecteur de l'identité de la personne qui le porte, constitue un message aux autres. Décorer un T-shirt ou un pantalon, c'est afficher son individualité. Dans le même temps, cette singularité se perd dans la multitude de vêtements suspendus. Et c'est là que la dimension ludique et l'aspect interculturel/intergénérationnel entrent en jeu : puisque chaque pièce sera placée entre d'autres vêtements, pour trouver son œuvre, il faudra lever la tête, regarder les créations des autres et s'intéresser à eux. En outre, les habitants du quartier seront sollicités pour prêter leurs balcons à l'accrochage, favorisant ainsi la rencontre entre participants à l'activité et résidents

Des ateliers seront organisés dans le quartier (notamment avec la participation des aînés du Pot ' Âgé et de Gaëtan Tarantino qui animera des ateliers pour jeunes pendant les vacances de Carnaval), ainsi que dans des lieux de passage comme le marché. Le but est d'interpeller le public, de susciter sa curiosité, d'encourager sa spontanéité artistique et ainsi de l'impliquer dans la création collective. Toutes les déclinaisons artistiques se prêtent au projet afin que chacun – quels que soient son âge, ses ressources, ses aspirations – puisse partager sa vision du bonheur.

Un atelier ouvert à tous sera également proposé durant le weekend des 2 et 3 avril. Chacun pourra à sa manière participer au Parcours d'Artistes, enrichissant la grande œuvre collective.



LE PROJET « DU MONDE SUR LA CORDE À LINGE » S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA PLATEFORME MIEUX VIVRE ENSEMBLE, AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET EN COLLABORATION AVEC « GÉNÉRATIONS EN FÊTE ».

23 artistes à l'abbaye Grande exposition collective dans le cadre du Parcours d'Artistes

Vous pourrez découvrir les œuvres de 23 artistes, du 18 mars au 3 avril, à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem.

Cette exposition multiple vous donnera l'occasion d'apprécier le travail de Pat Badie, Thérèse Brion, Feliciano Costa de Oliveira, Myriam Cuyx, Greet De Maeyer, Roger De Moerloose, Guy De Simpele, Sophie Gonzalez Hontoria Lefevre, Christiane Jacobs, Pascal Jenard, Monique Lepinois, Dominique Leroy, Colette Menet, Brigitte Poulet, Martine Rymenhout, Stéphanie Sampieri, Nadine Thibaut, Herman Van den Meersschaet, Marie Van Groeningen, Lucienne Van Hoorde, Daniel Vigneron, Anne Wouters et Pierre Wynant.

Ces 23 artistes recouvrent une palette diversifiée de disciplines, allant de la peinture à la sculpture, en passant par la photographie et la fabrication de chapeaux. Thèmes et techniques combleront tous les goûts : décors méridionaux, paysages abstraits, dessins prétendument puérils, portraits colorés, ... L'offre artistique sera tellement grande et variée que chacun y trouvera son compte. Vous pouvez déjà vous faire une idée de ce qui vous attend en consultant le site internet du Parcours d'Artistes, mais une visite à l'abbaye vaudra vraiment le détour.



23 artistes à l'Abbaye

Du 18 mars au 3 avril

Vernissage le 17 mars à 19h
Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem

Rue Tiebackx 14

Du mardi au vendredi de 14h à 18h,
le weekend de 10h à 18h.

UNE ORGANISATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DES ÉCHEVINS DES COMMUNAUTÉS FRANÇAISE ET FLAMANDE PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW.

Renseignements :

ivincent@jette.irisnet.be -

02.423.13.57 -

www.artiestenparcoursdartistes.be

Expo Kiki Bragard et U.S. Thalheim Des artistes internationales à La Maison communale

Vous pourrez apprécier les œuvres des artistes d'envergure internationale Kiki Bragard et U.S. Thalheim durant la seconde quinzaine du mois de mars, à l'occasion de l'Expo 100 organisée à La Maison communale pour le Parcours d'Artistes.

Coloré et expressif

L'artiste allemande Kiki Bragard vit et travaille à Aix-la-Chapelle, près de la frontière belgo-néerlandaise. Ses œuvres reflètent son univers coloré et divers. Ses peintures sont tantôt criardes, débordant de couleurs mordantes et de formes expressives, tantôt planantes, donnant au spectateur l'impression de planer dans des nuages. Au fil des ans, Kiki Bragard a développé différents styles qui créent au final une œuvre fournie au sein de laquelle chaque peinture raconte sa propre histoire mais laisse à celui qui la regarde la liberté de la remplir comme il l'entend. La liberté et l'aisance avec lesquelles Kiki Bragard peint se traduisent dans ses toiles. Les nombreux voyages qu'elle a réalisés constituent une source d'inspiration pour ses populaires « City Shapes ». Découvrez son œuvre de manière virtuelle sur www.state-depARTment-11.com.

D' uniques paysages constitués de visages

U.S. Thalheim habite aujourd'hui dans la ville néerlandaise de Kerkrade. L'humain dans toutes dimensions se trouve au cœur de ses peintures. Comme fondements, elle utilise des assemblages de « tazzle » et les travaille pour en faire un paysage surréaliste composé de visages... la vie comme un « tazzle ».

Elle fait mûrir ses portraits. Nous vivons dans un monde plein de gens, aux particularités et facettes multiples. Chacun de nous évolue en outre à travers son propre parcours, au gré de ses propres expériences. Ce qui se joue derrière le vernis, la façade, est ce qui est le plus important. U.S. Thalheim essaie de combiner tout cela dans son travail. Au final, on obtient une image complète de la personne, caractère compris. Elle tire son inspiration de la fréquentation quotidienne des autres ; fréquentation à l'issue de laquelle elle s'émerveille toujours du caractère unique de chacun de nous. Vous trouverez un avant-goût de son travail sur www.tazzle.de.

Expo 100 - Kiki Bragard et U.S. Thalheim

Du 17 mars au 3 avril 2011

A La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et le jeudi de 13h à 19h

Les samedi 2 et dimanche 3 avril 2011 de 11h à 19h, à l'occasion de l'Artiestenparcours d'Artistes.

Renseignements: ivincent@jette.irisnet.be - 02.423.13.57



UNE ORGANISATION DU SERVICE DES ACTIVITÉS BICULTURELLES DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DES ÉCHEVINS PAUL LEROY ET BRIGITTE DE PAUW, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS.

Du 4 au 6 mars 2011

Ceci n'est pas une expo

Art urbain plein de couleur

Le premier weekend de mars vous donnera l'occasion d'apprécier une « street expo » dans le bâtiment Magritte de la chaussée de Wemmel, sur le site du CPAS. Vous y découvrirez les œuvres des artistes urbains Malicious.corp, Gaëtan Tarantino et Dimitri Cappele. Gaëtan Tarantino et ses amis artistes ont obtenu de l'administration communale de pouvoir disposer de ce bâtiment pendant un an, avant que celui-ci ne soit réaffecté. Ils ont transformé les espaces en un loft artistique. Vous pourrez admirer le résultat lors de l'expo.

Malicious.corp

Maliscouscorp est photographe de formation. Il se balade encore jour et nuit à travers les rues, son appareil photo faisant office de troisième œil. Durant l'exposition, il montrera des photos, mais aussi des installations.

Gaëtan Tarantino

Il n'est presque plus nécessaire de présenter Gaëtan Tarantino à Jette. Avec son asbl, il était la force motrice de l'événement culturel Mixture Urbaine, qui a réuni générations et groupes de population, ainsi que différents grands projets de graffiti. Mais il est également un artiste graffeur et un peintre plus que méritant. Grâce à lui seul (ou presque), à Bruxelles, le graffiti n'est plus considéré comme une dérangeante occupation d'adolescents, mais bien comme une forme artistique à part entière. Si vous êtes déjà passé(e) par la station de métro de Wand, le long de l'impressionnante fresque que Gaëtan Tarantino a conçue avec des amis, vous admettrez sans conteste la valeur artistique de leur travail. L'exposition vous permettra de découvrir ses œuvres personnelles.

Dpoint

Dimitri Cappele alias Dpoint réalise aussi bien des peintures que ce que l'on nomme des peintures lumineuses. Il dévoilera ses peintures pendant l'expo. Il s'agit d'œuvres abstraites et colorées, clairement influencées par son passé de graffeur.



Ceci n'est pas une expo

Avec Malicious.corp,
Gaëtan Tarantino
et Dimitri Cappele
du 4 au 6 mars 2011

Ceci n'est pas une expo

Vernissage
le vendredi 4 mars,
de 18h à minuit

Ceci n'est pas une expo

Samedi et dimanche
de 12h à 19h
Dans le bâtiment Magritte
- chaussée de Wemmel 229

PLOEF !, espace de rencontres culturelles

Musique et films internationaux

Plus On Est de Fous... PLOEF ! est un espace culturel de rencontres où vous pouvez tailler une bavette entre amis ou avec des voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de vos talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.

02.03.2011

A partir de 18h30 – concert par l'académie de musique M. Van de Moortel et réception

Ces derniers mois, PLOEF! Plus On Est de Fous... s'est offert un petit lifting. Nouveau sol en terre battue et autres améliorations pratiques ont été aménagés pour joindre l'utile à l'agréable. Pour fêter la rénovation de la salle, Ploef ! organise un concert d'élèves et une petite réception avec l'académie de musique néerlandophone M. Van de Moortel, le mercredi 2 mars à partir de 18h30.

27.03.2011

Cinéventura

16h – Film: Akira – Katsuhiro Otomo (1988)

Film japonais basé sur une série manga du même nom. Actuellement, le film est considéré comme un classique du genre cyberpunk.

Prix: 5 € (4 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, 3 € pour les – de 16 ans), une boisson comprise.

02 & 03.04.2011

Parcours d'Artistes

Exposition de peintures, dessins, installations graphiques et visuelles de Theo De Roey.

La peinture est, pour Theo De Roey, comme une dans laquelle il ressent le « sens », la « beauté » et l'« émotion ». Il réalise des peintures pour y vivre (dixit Marc Maet).



Ploef! Plus on est
de fous...

Rue Bonaventure 100
www.ploef.eu -
ploefplus@gmail.com -
02.476.98.07

La culture sous toutes les coutures

Théâtre

« Sans ailes et sans racines »



Hamadi est le père. Soufian El Boubsi est le fils. Le premier est un enfant de l'exil, débarqué en Belgique à l'âge de 7 ans dans les bagages de ses parents. Il se nourrit aux idéaux de démocratie, de liberté, de laïcité... Soufian, lui, est né en Belgique où il est chez lui, avec ses attaches, ses repères et ses engagements. Dans « Sans ailes et sans racines », l'Histoire de tous les exils, croise celle de tous les exilés. Puisant à des instantanés précis de leurs vies, un père et un fils s'interrogent sur l'influence de cette Histoire sur leur propre destin.

Par leur universalité, les personnages de « Sans ailes et sans racines » rappellent ceux de « En attendant Godot » de Beckett. Un Beckett nourri aux thématiques de la migration, de l'ailleurs, de l'Autre, de la liberté des mœurs, de la religion, des femmes, des rapports avec l'Occident...

« Sans ailes et sans racines » de et avec Hamadi et Soufian El Boubsi

Le 18 mars à 20h30 au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 15 € / 12 € sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Conférence

Quand sorcières, vampires et revenants peuplaient Jette-Saint-Pierre

Vice-président de l'asbl « Comté de Jette », Pierre Van Nieuwenhuysen est une encyclopédie à lui tout seul. Il a récemment édité un ouvrage sur les récits populaires jettois qu'il présentera à la bibliothèque Mercier le 18 mars.



Plus que de belles histoires à découvrir, les récits populaires témoignent de préoccupations de celles et ceux qui nous ont précédés. Ainsi, la crainte du mal et du malin, de la maladie, de l'obscurité, de la mort, de l'au-delà ou encore de l'autre était monnaie courante chez ces anciens. De même que les légendes, teintées de religiosité, témoins de la foi de nos ancêtres. Le décryptage de cet héritage s'avère parfois ardu mais la récompense n'en est que plus douce lorsqu'un texte livre enfin ses secrets cachés.

Pierre Van Nieuwenhuysen a répertorié 14 récits populaires jettois : sorcellerie, revenants, Madones locales, franc-maçonnerie, apparition de feux-follets, coin du diable et vampire en constituent la trame. Tous ces récits sont indissociables du Jette-Saint-Pierre d'autrefois : un village blotti entre champs, bois et marécages dont la population, clairsemée et largement analphabète, se livrait essentiellement à des activités agricoles. Hormis la kermesse et l'une ou l'autre fête, les distractions étaient peu nombreuses. L'oralité seule assurait le passage de l'information, de bouche à oreille, de génération en génération.

L'auteur lira, commentera et placera dans leur contexte original les histoires d'antan. Rendez-vous à la bibliothèque Mercier pour prendre la machine à remonter le temps. Un drink sera offert à la fin de la conférence

Conférence « Récits populaires jettois », en présence de Pierre Van Nieuwenhuysen

Le 18 mars à 19h à la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite mais réservation souhaitée

Renseignements : bibliothèque Mercier – 02.426.05.05 - bpno.jette@bibli.cfwb.be

Théâtre

« L'estaminet de Rosine »



La compagnie théâtrale Le Rideau Jettois propose trois représentations de cette comédie bruxelloise de Viviane Decuypere. Une excellente occasion de vous replonger dans l'ambiance typique du vieux Bruxelles et sa zwanze inimitable. Dans la Belgique occupée, le café-épicerie de Rosine est devenu l'âme du quartier de la rue des Quatre-vents...

« L'estaminet de Rosine » de Viviane Decuypere

Le vendredi 25 mars et le samedi 26 mars à 20h

Le dimanche 27 mars à 15h

A la salle communale des fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 9 € / 8 € pour les seniors, les étudiants, les passeports ABCD et les préventes au compte 310-0236262-56.

Renseignements et réservations : 02.426.07.57 – 02.426.49.41

Théâtre jeune public

« Detskaja », opéra pour petits



Detskaja est un récital théâtral, un spectacle magique présenté pour la première fois en Belgique. Il s'agit d'une production vocale, autour du cycle « Enfantines » de Moussorgsky, encadrée par des berceuses et des mélodies de la période romantique russe. Pour les enfants de 2 à 6 ans. Durée : 50 minutes.

« Detskaja » par la compagnie Compagnie Iota

Le 27 mars à 15h au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 7 € (majoré exceptionnellement)

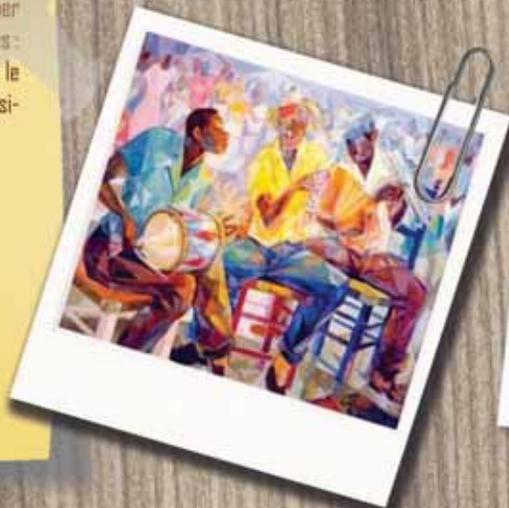
Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

AGENDA

Le 23 avril 2011 Grande soirée tropicale

Allez vous déhancher sur la piste et profiter d'une magnifique soirée aux rythmes des Caraïbes. La soirée sera animée par l'orchestre « Super Combo créole », dédié aux ambiances dansantes, tropicales et chaloupées : la salsa cubaine, le zouk antillais, le kompa d'Haïti, la Rumba, le reggae, le merengue, etc... Au cours de la soirée : démonstration de danses et possibilité de déguster des cocktails exotiques. C'est bon pour le moral !

- ➔ Grande soirée tropicale
le 23 avril à partir de 21 heures
dans la salle communale des Fêtes
place Cardinal Mercier 10
Entrée gratuite
Infos : 02.423.12.66



Pour une éducation à l'égalité

La section Jeunesse de la bibliothèque Mercier se dote d'une nouvelle collection d'une centaine de livres. Ces ouvrages, consultables par tous, sont d'importants supports de sensibilisation à une éducation multiculturelle et non-sexiste. Pour célébrer cet achat, rendu possible grâce à des subsides de la Région de Bruxelles-Capitale, un drink sera offert à l'issue de la présentation officielle des bouquins.

- ➔ Présentation d'une collection multiculturelle et non-sexiste
Le 30 mars à 16h
à la section Jeunesse
de la bibliothèque Mercier
(place Cardinal Mercier 10)

Le 23 mars 2011 Concert de blues Tom Goldschmidt, un feu d'enfer !

Du blues, du blues-rock, du rythm 'n blues, nappé d'énergie et servi brûlant. Tom Goldschmidt a notamment participé à une série de Jazz Rallyes, au festival international de Jazz de Liège et s'est également produit en concert à l'étranger. Le concert sera enregistré et filmé.

- ➔ Concert de blues
Tom Goldschmidt, un feu d'enfer !
Le 23 mars 2011 à 20h30
Au centre Armillaire (de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 10€ / 8€ en prévente / 10€ le soir même,
un mini-CD compris.
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

Le 3 mars 2011 "Cancer du sein: un regard optimiste vers l'avenir"

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large. En mars, Jean-Marie Nogaret, oncologue à l'Institut Bordet : "Cancer du sein : un regard optimiste vers l'avenir".

- ➔ "Cancer du sein: un regard optimiste vers l'avenir"
Jean-Marie Nogaret, oncologue à l'Institut Bordet
Le 3 mars à 14h30
dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)
Entrée: 5 EUR
Infos: 02.423.13.53.

5 et 12 mars 2011 Séances de dédicaces Eric Warnauts et Hermann

La librairie BD Jaune invite Eric Warnauts le 5 mars et Hermann le 12 mars à une séance de dédicaces. Eric Warnauts, connu également sous le pseudonyme de Warn's, est le dessinateur de (entre autre) l'Orfèvre et Les suites Vénitienes. Hermann est surtout connu par sa série Jeremiah.

- ➔ Séance de dédicaces Eric Warnauts
5 mars 2011 de 15h à 18h
Séance de dédicaces Hermann
12 mars 2011 de 16h à 18h
Réservations souhaitées
Librairie BD Jaune
Rue Léopold 1er 499
Tél: 02.428.84.55 - www.librairie-jaune.com

Le 18 mars 2011 Concert des Fils de l'Autre

Le Rayon Vert s'associe à "Mars en Chansons", un festival qui a pour objectif de faire découvrir de jeunes artistes venus des quatre coins de la francophonie. Le groupe carolo Les Fils de l'Autre vous entraînera dans une ballade hors des sentiers battus. À l'image des Ogres de Barback, les 5 musiciens ont le sens de la fête, du partage, du texte engagé. Leur musique rend hommage aux grands de la chanson française tels Brassens et Brel.

- ➔ Concert des Fils de l'Autre
le 18 mars à 20h
au Rayon vert - rue Van Huynegem 30-32
Infos : 02.420.21.26
lerayonvert@skynet.be

CONCERT DE TIBIDI ET
TABLE D'HÔTES DURABLE
LE 19 MARS À 19h
AU RAYON VERT
RUE VAN HUYNEGEM 30-32
INFOS : 02.420.21.26

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars 1960, la police sud-africaine abattait soixante-neuf Noirs qui manifestaient, à Sharpeville, contre des dispositions d'un arsenal législatif qui les privait de tout. C'est en souvenir de ce massacre que les Nations Unies ont décidé, en 1966, de décréter le 21 mars Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Aujourd'hui, de nombreux pays, dont la Belgique, rejettent la discrimination sur base d'appartenance ethnique et raciale (supposée ou avérée). Cette forme de discrimination est désormais interdite, illégale. Pourtant, un nom à consonance étrangère ou un teint exotique peut exposer à l'injustice. Voici des illustrations de situations vécues.



La nature humaine est davantage prompt à repérer ce qui sépare que ce qui rapproche. Dans un monde où les échanges se multiplient, où les personnes d'origines diverses se côtoient et se mélangent au quotidien, il est légitime de vouloir préserver une identité qui nous est propre. Ce qui est différent et inconnu peut faire peur et nous mettre mal à l'aise. Sans véritablement connaître l'autre, nous sommes tous amenés à vivre avec des préjugés, des stéréotypes, des étiquettes qui enferment l'autre. Laissons-lui une chance en gardant à l'esprit que la valeur d'une personne ne réside pas dans sa nationalité, sa prétendue race, sa couleur de peau ou son ascendance, mais dans ce que cette personne est et fait.



Un projet du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Jette, à l'initiative de l'Echevine de l'Egalité des chances Claire Vandevivere, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale

